

LE SYSTÈME DES PRÉPOSITIONS À ET DE

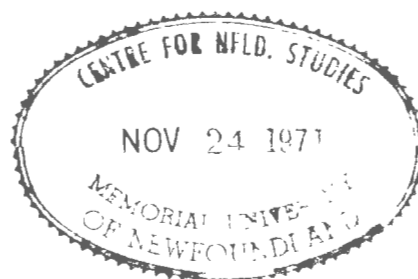
CENTRE FOR NEWFOUNDLAND STUDIES

**TOTAL OF 10 PAGES ONLY
MAY BE XEROXED**

(Without Author's Permission)

CALVIN HENDER

269337



LE SYSTÈME DES PREPOSITIONS À ET DE

by

Ⓒ Calvin Hender, B.A.(Ed.), B.A.

Submitted in partial fulfilment
of the requirements for the
degree of Master of Arts

Memorial University of Newfoundland

August 1971

This thesis has been examined and approved by:

Internal Examiner _____

External Examiner _____

Cette thèse a été examinée et approuvée par:

Examineur interne _____

Examineur externe _____

LE SYSTEME DES PREPOSITIONS A ET DE

by

Calvin Hender

ABSTRACT

The late French Linguist, Gustave Guillaume, who deemed it necessary to examine language both from its mental aspect, langue, and from its perceivable aspect, discours, proposed the theory that language is the creation of discourse (discours) from a pre-existent tongue (langue). In so doing, he not only paved the way for an adequate examination of speech but for a deeper, more penetrating analysis of the underlying mental forms which give rise to the myriad of uses to be found in everyday speech. Since discours is observable and langue is not, he maintained that the true study of any linguist should be concerned with attempting to discover and to understand the underlying mental forms that call up the many and varied uses on the perceivable side of language.

With these principles in mind, we have tried in this study to apply the Guillaumian theory to the system of

Abstract, page 2

the prepositions à and de in Modern French. As a result, Chapter One is devoted to a brief summary of the Guillaumian view of language, followed by, in Chapter Two, an application of the theory to the parts of speech. Chapter Three is intended to pave the way for a closer analysis of our problem by taking a cursory look at the preposition in general.

Finally in Chapter Four, we have attempted to examine the prepositions à and de using the methodology outlined in the first three chapters. Our endeavour has been to try to establish how these prepositions are generated in langue so as to produce the many and varied effects in discours.

It is hoped that the present study will shed some light upon the contributions of Gustave Guillaume to the study of language and how his findings may be applied to a particular grammatical system.

LE SYSTEME DES PREPOSITIONS A ET DE

par

Calvin Hender

RESUME

Le regretté linguiste français, Gustave Guillaume, en jugeant nécessaire d'analyser le langage sous son aspect caché, langue, et sous son aspect percevable, discours, a avancé la théorie que le langage se compose d'un discours créé d'une langue préexistante. En conséquence, il n'a pas seulement frayé le chemin à une juste étude du langage mais à une analyse plus profonde et plus pénétrante des formes mentales qui recouvrent tous les emplois variés dans le discours d'une langue particulière. Vu que le discours est observable et que la langue, bien au contraire, ne l'est pas, il a constaté que la vraie tâche d'un linguiste consiste à découvrir et à comprendre les formes mentales qui contiennent en puissance tous les sens possibles en effet.

En tenant compte de ces principes, nous avons tenté dans cette étude d'appliquer la théorie guillaumienne au système des prépositions à et de en français moderne.

Résumé, page 2

A cet égard, on se propose de faire au premier chapitre un bref résumé du point de vue guillaumien sur le langage. Ensuite, dans le deuxième chapitre, nous nous sommes chargé d'esquisser la théorie des parties du discours. Le chapitre trois a pour but d'étudier la partie du discours à laquelle appartiennent les prépositions à et de. Il nous permet de situer notre problème.

Enfin, dans le chapitre quatre, nous nous sommes attaché à examiner les prépositions à et de tout en utilisant la méthode exposée dans les trois premiers chapitres. De notre côté, nous nous sommes proposé d'établir comment ces prépositions trouvent leur origine en langue pour amener des emplois multiples et variés en discours.

Nous espérons que la présente étude montrera un peu la contribution de Gustave Guillaume à l'étude du langage humain et comment ses idées peuvent s'appliquer à un système grammatical particulier.

PREFACE

A travers les siècles l'étude du langage humain en général et de la grammaire en particulier a éveillé la curiosité de l'homme. Cette étude, inaugurée, pour l'essentiel, par les Grecs et continuée par les Romains, était parvenue à un degré d'avancement qui n'a pas été dépassé avant l'époque des grammairiens comparatistes du dix-neuvième siècle dont les découvertes ont ouvert la vue à la linguistique moderne.

A la suite de ces découvertes, quelques linguistes, encouragés par les similitudes et les différences entre les langues indo-européennes, se sont adonnés à l'étude de la "structure" d'une langue particulière.

Pourtant il semble que quelques-uns de ces linguistes n'aient examiné que l'aspect empirique du langage et qu'ils aient fait abstraction de son aspect mental. Il existait d'autre part des linguistes qui ne se sont intéressés qu'à cet aspect mental. On s'imagine facilement le débat qui s'engageait.

Le regretté linguiste français, Gustave Guillaume (1883-1960), a constaté que le langage se compose de deux parties, c'est-à-dire de la langue et du discours; la seconde nécessite une compréhension de la première; la langue

conditionne et même contrôle les emplois de discours. Il en résulte que l'étude d'une certaine langue semble nécessiter une analyse des formes de langue qui permettent et règlent les emplois de discours. Mais le postulat que l'on avance en défense du système de langue devrait se fonder sur une analyse poussée des emplois de discours.

On sera donc amené à dire, pour avoir une idée globale du langage humain, qu'il faut tenir compte de ces deux aspects; chaque aspect est à la fois individué et intégré en autant que l'acte de langage renferme toute activité entre la langue et le discours considérés comme statismes. Toute forme observable doit son origine à un système mental qui, lui, ne l'est pas. Il s'ensuit que la vraie tâche du linguiste est d'étudier ces formes observables et d'en déduire les facteurs qui sont en oeuvre au niveau de la langue.

La présente étude doit son origine aux idées de Guillaume et aura pour but d'examiner le système des prépositions à et de. Mais avant de l'aborder nous croyons utile de nous attarder sur quelques faits préliminaires qui serviront de fondement à une telle analyse.

Dans ce but, le premier chapitre traitera du langage du point de vue guillaumien en insistant sur

la dichotomie langue-discours et en introduisant surtout la notion de mouvement dans l'acte de langage en cours : genèse du mot en langue et genèse de la phrase en discours. Le deuxième chapitre aura pour but d'esquisser très brièvement la genèse des parties du discours. Le chapitre trois en découlera et sera consacré à la préposition en général, étape prérequise et nécessaire à une analyse des prépositions à et de.

Enfin, le chapitre quatre tentera de mettre à l'épreuve les idées traitées dans les chapitres précédents. Dans ce but, nous espérons déterminer quel est le système des prépositions à et de en français moderne, de façon à découvrir les facteurs de langue qui amènent les emplois multiples de discours.

.

Nos remerciement vont à notre Directeur de thèse, M. John Hewson, pour son assistance et sa direction, et à Mlle Sandra Clarke qui a lu les originaux et qui a suggéré des corrections sur nombre de points. Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance à MM. Hugues Piquet et

Maurice Champdoiseau pour l'amabilité qu'ils ont eu de tout lire le texte et y apporter quelques corrections. Nous reconnaissons de même l'immense service qui nous fut rendu par les employés à la Bibliothèque de la Memorial University of Newfoundland. A tous, nous exprimons notre profonde reconnaissance.

CHAPITRE I

LE LANGAGE: LE POINT DE VUE GUILLAUMIEN

Examiner le système des prépositions à et de est le but primordial de la présente étude, mais avant de l'aborder, il conviendrait de traiter très brièvement de la théorie du langage du regretté linguiste français, Gustave Guillaume, dont les idées serviront de ligne de conduite aux discussions qui suivront. Nous voudrions aussi établir que notre but n'est pas tant de réfuter les théories qu'ont pu présenter nombre de linguistes que d'examiner les idées de Guillaume que nous estimons capables d'illustrer la vraie nature du langage.

C'est un fait que la pratique et le maniement d'une langue ne sauraient se concevoir sans une activité mentale concomitante.¹ Ce postulat, révolutionnaire par rapport aux postulats traditionnels, comprend toute explication d'une langue et met en relief la méthode employée par Guillaume et grâce à laquelle nous tenterons

¹Cf. "Language is not just something constructed out of physical signs, but first and foremost constructed out of thought." Hirtle 1965.140.

d'illustrer la vraie nature du langage. Mieux que ne sauraient l'expliquer nos mots, R. Valin dans sa Petite Introduction à la psychomécanique, p. 23, décrit cette activité en ces termes :

. . . si l'acte humain de langage recouvre une activité pensante quelconque, il est forcé que les opérations de pensée impliquées dans cette activité s'accompagnent d'un écoulement minimal du temps.

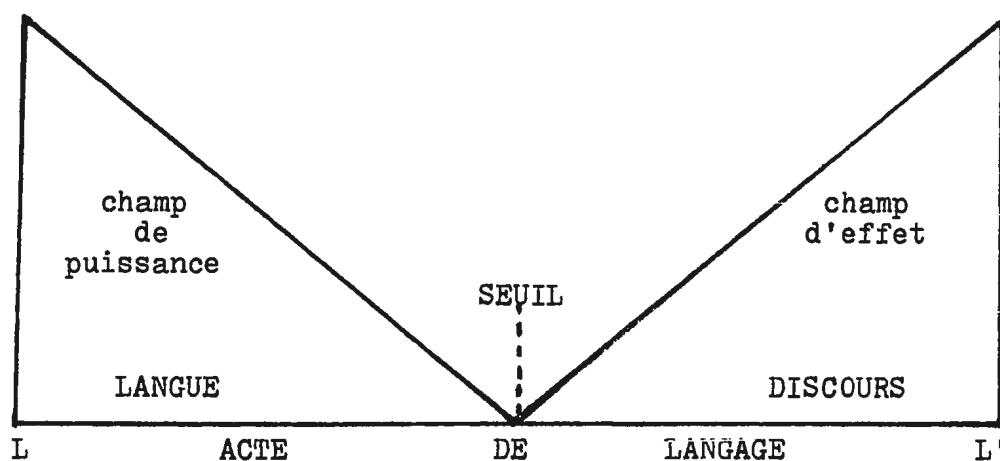
En d'autres termes, comme le disait souvent Guillaume, il faut du temps pour penser comme il faut du temps pour marcher.

Ce principe introduit tardivement dans la science du langage une notion qui sert de fondement à la psychomécanique¹, et c'est le point de départ de Guillaume pour introduire le temps opératif, temps nécessaire pour penser, si court qu'il soit. Ce coup de maître donne naissance à la notion de mouvement dans le langage, et donne son impulsion à une théorie qui non seulement améliore mais parfois remplace la doctrine de Saussure dans son Cours de linguistique générale.

¹C'est le nom que Guillaume attribue à son étude du langage. A ce sujet, voir Guillaume 1964. passim.

Vu que l'acte de langage, création d'un discours à partir d'une langue préexistante, comporte un écoulement de temps, le temps nécessaire pour penser, qui donne à l'homme le temps de formuler et d'exprimer ses idées, Guillaume divise le langage en deux champs: l'un, qui est directement observable, car c'est le résultat obtenu lorsqu'on parle et qu'il appelle le champ d'effet: le discours; l'autre, qui est impossible à observer empiriquement, et qu'il appelle le champ de puissance: la langue.¹

En figure:



¹Cf. "La langue n'est donc pas directement observable, seuls le sont les emplois du discours: c'est à partir d'eux qu'il faut tenter de découvrir la position systématique de la forme. En réclamant le droit à l'hypothèse et en proclamant la nécessité de dépasser les données brutes de l'observation, Guillaume a heurté les habitudes de bien des linguistes, en son temps. Incompréhension aujourd'hui incompréhensible, mais qui fut." Stéfanini 1967.75.

(LL' désignent l'intégralité de l'acte de langage qui se partage en deux champs: la langue et le discours. Le seuil représente la division imaginaire entre les deux champs.)

Par rapport à la dichotomie établie par Saussure, Guillaume envisage l'acte de langage comme un cinétisme qui comprend nécessairement deux statismes: la langue, statisme de départ, le discours, statisme d'arrivée. Les divisions, langue et parole, de Saussure ne suffisent pas, car la parole ne veut dire que le mot parlé, tandis que nous savons que le langage comporte plus que le mot parlé, c'est-à-dire qu'il peut aussi être extériorisé par geste ou par écrit. Le terme "discours" recouvre tous ces aspects, c'est donc une nomenclature plus compréhensive.

D'autre part, il y a des linguistes qui nient la nécessité de faire ces distinctions et qui affirment que le langage n'est qu'un instrument de communication. Pour l'admettre, il faut croire que l'homme ne se sert de sa langue que pour communiquer avec ceux qui lient conversation avec lui, mais un guillaumien constate que

Si l'on définit encore couramment aujourd'hui le langage comme un instrument de communication réductible à des facteurs sociologiques, il ressort des vues de G. Guillaume qu'il est avant tout, au titre de construction mentale cachée et jamais achevée, un phénomène humain et

diffère totalement, en ce qui le caractérise, de tout ce que l'on peut observer dans le règne animal comme formes de communication. Aussi bien sa fonction première n'est-elle pas la communication, mais la saisie par l'homme du monde qui l'entoure. Pour pouvoir communiquer quelque chose, il faut d'abord avoir quelque chose à dire. La langue livre à l'homme la somme du dicible; elle est différente d'une communauté linguistique à un autre, un système de concevabilité. C'est la langue qui dote l'esprit de ses formes de pensée (lesquelles peuvent, entre un Indo-européen et un Chinois par exemple, être diamétralement opposées). La multiplicité des langues ne fait que dénoncer, dans la grande tâche humaine qu'est celle d'opposer au monde du dehors un monde du dedans, la multiplicité des solutions trouvées selon la différence des époques et des lieux. Le tout se présente comme un jeu de variables et de constantes étonnamment réduits.¹

Nous sommes d'accord avec Moignet lorsque nous disons que le langage est plus qu'un instrument de communication; qu'il est le résultat auquel atteint l'homme dans sa tentative de systématiser l'univers qui l'entoure et de communiquer ce qu'il observe.

De plus, il y a ceux qui voient dans le langage un code, mais nous faisons remarquer qu'un code indique une relation univoque entre les signes du code et les idées

¹Moignet 1961.9. Voir aussi Moignet 1964(b).139-148.

communiquées. Est-ce qu'un code peut tenir compte de toutes les nuances que l'on trouve dans une langue particulière?

En bref, on a dit que le langage n'est qu'un système de communication entre individus ou bien un code de relations sociales. Mais cette définition est insuffisante, et même superficielle, car le langage est avant tout un effort fait pour appréhender l'intégralité du pensable, et chaque langue du monde est le résultat institué en pensée de cet effort de l'homme qui affronte l'univers.

Pour être plus précis, nous pouvons affirmer que l'acte de langage, passage de la langue au discours, englobe deux activités: l'activité de langue et l'activité de discours. Autrement dit, tout acte de langage se compose essentiellement de deux genèses consécutives, qui sont l'acte de représentation et l'acte d'expression. Cette dichotomie correspond au mouvement mental qui part de la langue, système de représentation, pour aboutir au discours, moyen d'expression. La langue est nécessairement inconsciente chez le sujet parlant, le discours est au contraire conscient. Par conséquent, on établit que la langue est permanente, par contraste avec la momentanéité du discours.

Ainsi,

Les représentations de langue, en nombre limité, ont devant elles les actes d'expression, en nombre illimité, qu'elles permettent et conditionnent.¹

Par là nous entendons que le sujet parlant possède entièrement en lui le système qu'il utilise pour s'exprimer. Le fait que le discours est momentané explique qu'on ne le possède que pendant un moment donné, tandis que l'on possède la langue, en tant que telle, toujours et en totalité.

La langue n'est pas la somme des emplois de discours ni même celle des significations qu'on peut en dégager, résidus si pauvres et abstraits qu'on leur prête le sens que l'on veut. Elle est essentiellement virtualité et puissance de discours, ce qui le produit et le rend possible, un avant nécessaire dont il est l'après, virtualité permanente et sans cesse présente dans le sujet, qu'il parle ou se taise.²

Il va de soi que le discours est une entité concrète dont l'observation n'exige aucune analyse abstraite, et que la langue, entité abstraite, ne peut être analysée

¹Guillaume 1964.217.

²Stéfanini 1967.74-75.

directement que par la voie du discours. En termes guillaumiens, l'élaboration de l'abstrait à partir de l'analyse du concret s'appelle la science d'amont.¹

Par conséquent, la langue contient virtuellement tout ce qui est possible en discours. Autrement dit, nous possédons la langue en puissance et le discours en effet, ou bien, si l'on préfère, c'est le contraste entre l'aspect potentiel et l'aspect actuel du langage.

La dichotomie langue-discours - . . .
se résume donc, pour l'essentiel, à
l'opposition d'une potentialité (langue)
et d'une effectivité momentanée (discours).²

Pour Guillaume l'activité de langue se trouve être la genèse du mot et celle du discours est la genèse de la phrase. Bien qu'il considère que ces deux opérations sont nécessaires à tout acte de langage, il affirme que

¹Voir Guillaume 1964.247 et Moignet 1961.17.

Il y a nombre de linguistes qui nient la notion de langue, car, pour eux, la vraie étude du langage consiste en une enquête de l'observable, discours, et ils maintiennent que tout ce qui n'est pas observable ne mérite pas d'enquête. En leur répondant, nous citons, comme l'a fait Guillaume, le célèbre dicton de Meillet, "La science ne vit pas de vérités, elle vit de preuves."

Cf. ". . . car nier l'existence, ou mieux la préexistence de la langue reviendrait à tenir pour vraie l'hypothèse insoutenable que chacun de nous invente, au fur et à mesure qu'il parle, son langage . . ." Valin 1955.34.

²Guillaume 1964.276.

l'activité de langue exige une étude plus profonde que l'activité de discours, car l'activité qu'implique le discours, genèse de la phrase, est forcément observable tandis que l'activité de langue, génératrice du mot, se cache dans le "plan cryptique"¹ qui n'est pas directement observable. Il constate aussi que ce n'est que par une enquête théorique que l'on peut formuler des énoncés sur l'empirique. En d'autres termes, le discours est la manifestation observable de la langue. Puisque l'unité du discours, la phrase, se compose de mots, il s'ensuit qu'une compréhension de la phrase nécessite une compréhension du mot. Il convient alors à ce point d'examiner le mot.

Le mot qui, pour Guillaume s'appelle le signifiant (résultat d'une activité de langue), est la combinaison, ou plus précisément, la symphyse² d'un signifié et d'un signe. En d'autres termes, le signifiant, qui est le mot complet, se compose d'une notion, le signifié, et d'une forme, le signe.³ Il en résulte que le mot complet comprend

¹Guillaume 1964.276.

²Guillaume 1964.247.

³Voir Hirtle 1967.3 (n.3).

un contenu et un contenant. Soit, par représentation:

signifiant = signe + signifié

La notion, le signifié, au moment où le seuil de la langue et du discours est presque atteint, évoque un signe. En tenant compte de la dichotomie langue-discours, Guillaume constate qu'il existe deux signifiés pour chaque mot: l'un au niveau de la langue et l'autre au niveau du discours. Le premier, le signifié de puissance, englobe, in potentia, tous les sens possibles du discours, et représente un concept permanent. Le deuxième, le signifié d'effet, qui survient dans le discours, est une manifestation observable du premier, dont il ne représente que les aspects relatifs à la situation et au contexte. Nous constatons en effet que le signifié de puissance est permanent par sa nature, tandis que le signifié d'effet, qui dépend du sens qu'exige le contexte¹, est au contraire momentané et multiple par sa nature.

C'est le signe qui fait le lien entre ces deux états du signifié. En figure:

¹Le mot homme, par exemple, au niveau de la langue, possède en permanence une notion particulière, mais en discours le sujet parlant opte pour le sens qui s'accommode mieux au sens voulu. C'est pourquoi l'homme est mortel et l'homme qui est mon voisin ont la même forme pour homme mais possèdent des sens différents.

signifié de puissance → signe → signifié d'effet

Appliquer la dichotomie langue-discours au signe, c'est faire remarquer que le lien qui s'établit entre le signe et le signifié de puissance est permanent, et que celui qui existe entre le signe et le signifié d'effet est momentané.

Une distinction non moins importante, . . . est celle du signifié de puissance attaché en permanence dans la langue au signe (qui en devient un signifiant) et du signifié d'effet dont le signe se charge momentanément par l'emploi qui en est fait dans le discours.¹

Puisque le signe est évoqué par le signifié de puissance qui détermine et même contrôle le sens du signifié d'effet, il s'ensuit qu'il existe un signe de puissance et un signe d'effet, car le signe ne se situe entièrement ni dans un champ ni dans l'autre. Donc il est et virtuel et actuel.

. . . son rôle de médiateur entre le signifié de puissance, qui ne sort jamais de la langue, et le signifié d'effet, qui n'est obtenu qu'en discours, fait du signe un être de langue ambivalent . . . le signe est lui-même alternativement signe de puissance et signe d'effet.²

¹Guillaume 1964.246.

²Valin 1955.42.

De son côté, Saussure constate que le signe comprend le signifiant et le signifié. Il exprime cela par la formule suivante :

$$\text{signe} = \text{signifiant} + \text{signifié}$$

Pour lui le signe (le mot) se compose d'une image acoustique (le signifiant) et d'un concept (le signifié). Néanmoins Saussure ne peut tenir compte de tous les signifiés au niveau du discours, ou bien, en termes saussuriens, au niveau de la parole.¹ D'autre part, Guillaume introduit la dichotomie langue-discours et constate qu'il existe deux signifiés qui sont reliés par le signe. En effet, la formule saussurienne ne peut pas montrer la liaison entre une seule notion en langue et ses divers emplois en discours. Autrement dit, ces postulats n'expliquent pas tous les cas relatifs au phénomène du langage. Ainsi constate Moignet,

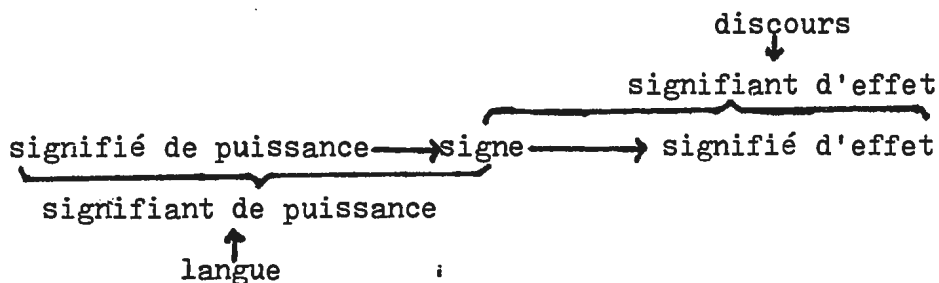
Saussure s'en tenait à la formule très générale de l'association d'un signifié (concept) et d'un signifiant (image acoustique); Gustave Guillaume voit dans le signe un médiateur entre deux signifiés de nature différente; un signifié de puissance, en amont, du côté des conditions de langue; un

¹Voir plus haut, p. 4.

signifié d'effet, en aval, du côté
des conséquences de discours; . . .¹

Il nous reste à parler du signifiant. Comme il vient d'être dit plus haut, le signifiant est la combinaison du signifié et du signe. Puisqu'il existe deux états du signe, il s'ensuit nécessairement qu'il y a également deux états du signifiant, netamment le signifiant de puissance et le signifiant d'effet. Il va de soi que, d'une part, le signifiant de puissance est singulier et permanent, et que, d'autre part, le signifiant d'effet est multiple et momentané.

Mieux que nous ne saurions le faire, la figure qui suit expliquera ce que nous voulons dire à ce propos.²



¹Moignet 1964(a).10.

²Guillaume 1964.247 et Valin 1955.45.

Par conséquent, nous pouvons conclure provisoirement que le signifié de puissance est la notion virtuelle; le signifié d'effet est la notion actuelle; le signe est la forme, ou pour mieux dire, le contenant, qui est virtuel et actuel; le signifiant de puissance est le mot complet virtuel et le signifiant d'effet est le mot complet actuel.

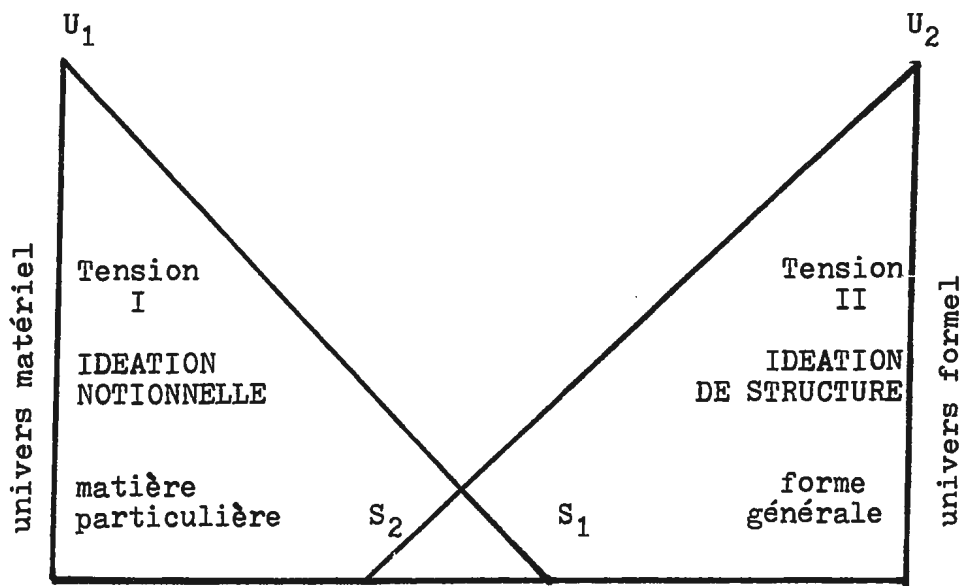
Néanmoins, il va de soi que cette explication ne suffit pas, car l'activité de langue, genèse du mot, qui fait l'aspect de l'étude du linguiste, nous oblige à établir la nature précise du mot. De son côté, Guillaume dit que cette genèse comporte un mouvement à partir du matériel jusqu'au formel, c'est-à-dire que pour chaque mot il existe un signifié de puissance matériel et un signifié de puissance formel.

Le mot dans les langues très évoluées qui nous sont familières, est le produit d'une double genèse: une genèse matérielle, qui en détermine l'être particulier (la signification), une genèse formelle qui en détermine l'être général (la partie du discours: substantif, verbe, adverbe, etc.).¹

La formation du mot comporte deux genèse con-

¹Guillaume 1964.77.

sécutives, dont l'une, l'idéation notionnelle,¹ est une genèse de matière, de sémantème, et dont l'autre, l'idéation de structure¹, est une genèse de forme, de morphologie. Pour opérer cette construction la pensée se déplace dans un mouvement bi-tensoriel, dont le point de départ est l'univers matériel et dont le point d'arrivée est l'univers formel. En figure:²



¹Guillaume 1964.233.

²Adaptée de Valin 1955.71.

(C'est ce que Guillaume appelle les opérations de discernement, mouvement de l'universel vers le singulier, et d'entendement, du singulier vers l'universel, ou plutôt substance-matière et substance-forme.¹⁾

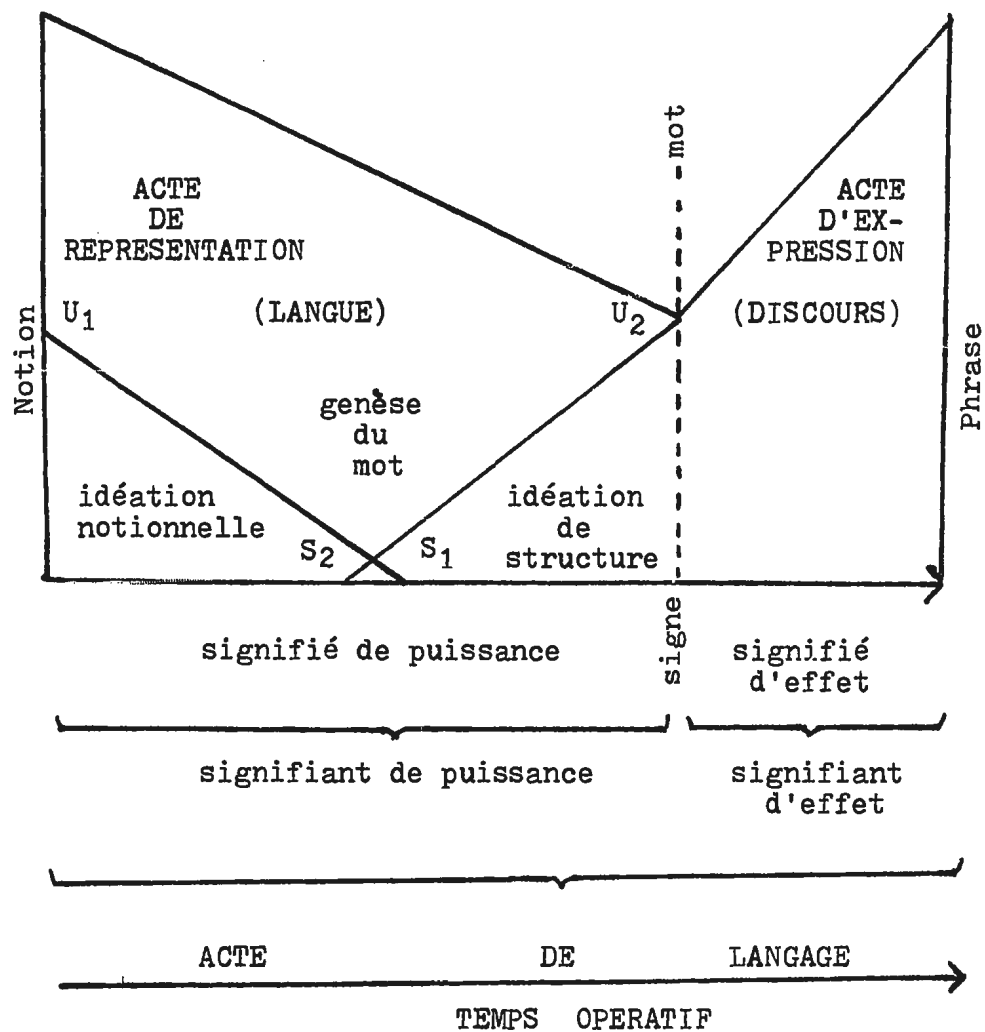
En nous référant à la figure qui précède, nous remarquons que la tension I, mouvement de l'infiniment grand jusqu'à l'infiniment petit, génératrice du particulier, engendre à partir de l'univers matériel une notion particulière qu'elle oppose à tout le reste des notions. La tension II, mouvement de l'infiniment petit jusqu'à l'infiniment grand, ouvrante et généralisatrice, intègre la notion particulière qu'elle reçoit de la tension I à une série de formes universalisantes - genre, nombre, fonction, temps, aspect, etc., ce que les grammairiens appellent les parties du discours.²⁾

Certes il reste beaucoup à dire sur la nature du langage, mais nous sommes contraint de nous arrêter ici, et avant d'aborder d'autres problèmes, nous con-

¹Guillaume 1964.34.

²Cf. "Une langue est un système global composé de sous-systèmes: les parties du discours." Gallup 1969.1.

cluons cette section par une figure qui nous semble capable de résumer tout ce qui précède.¹



¹Adaptée de Valin 1955.71.85.86, et de Hewson 1964.86.

Bien que le problème ne soit pas épuisé par nos quelques remarques, nous avons tenté d'établir très brièvement les bases de la discussion qui va suivre. Ce que l'on doit retenir peut se résumer de la façon suivante.

Le langage se compose de deux parties principales : la langue et le discours. D'une part, le discours, phénomène de langage qui est directement observable, fournit les faits empiriques qui exigent une explication.¹ D'autre part, la langue, qui n'est pas directement observable, car elle se cache dans l'inconscient, est la base de l'explication des emplois variés du discours.¹ En d'autres termes, la langue est un système, ou plutôt un système de systèmes, qui contient en puissance tous les sens du discours. Pour rendre compte des emplois d'une forme grammaticale, il faut que le linguiste décrive son signifié de puissance et puis qu'il montre comment les circonstances ou bien le contexte exige le choix d'un de ses signifiés d'effet possibles. Mais avant d'aborder ce problème, nous croyons utile d'examiner les parties du discours qui serviront de fondement à une étude de la préposition en général et au système des prépositions à et de en particulier.

¹Voir Valin 1959.85-93, et remarquer surtout ce qu'il appelle les faits à expliquer et les faits explicateurs.

CHAPITRE II

PARTIES DU DISCOURS / DE LANGUE

Puisque la préposition fait partie du système des parties du discours, il convient, nous paraît-il, d'examiner toutes les parties du discours pour avoir un aperçu de ce système, ou plutôt de ce sous-système, qui a longtemps éveillé la curiosité des grammairiens et des linguistes. Au cet égard, nous nous proposons d'arriver à une discussion qui traitera de la préposition en général et qui, en fin de compte, servira de fondement à une étude des prépositions à et de en particulier.

La formation du mot en français, ou d'ailleurs, dans n'importe quelle langue indo-européenne, comprend deux genèses consécutives: une genèse de matière et une genèse de forme, que Guillaume appelle respectivement une idéation notionnelle et une idéation de structure. Pour opérer cette construction l'esprit humain se déplace dans un mouvement bi-tensoriel, c'est-à-dire un mouvement qui va de l'universel au singulier suivi d'un mouvement qui va du singulier à l'universel.

Au début de ce mouvement mental le sujet parlant choisit une idée particulière qui, ainsi choisie, est mise en contraste avec tous les autres êtres puissanciels de la

langue et devient ainsi la matière individuée d'un mot de langue. A la suite de cette particularisation, chaque notion particulière subit un mouvement qui se propage vers l'universel, le mouvement étant celui du passage de la matière particulière par les systèmes grammaticaux universalisants, à la suite duquel émerge le mot proprement dit, ayant une matière notionnelle (résultat du mot de particularisation) et une forme grammaticale (produit du mot de généralisation). C'est pendant ce dernier procès que le mot se forme et assume les notions grammaticales de cas, de genre, de temps, etc., de sorte qu'il atteigne à la vision universelle la plus grande possible sous la forme la plus générale qui est la partie du discours. (Nous remarquons que ce que nous nommons ici "partie du discours" sera discuté plus bas comme "partie de langue".)

Lorsque l'esprit humain atteint la dernière limite de son activité mentale, il arrive à un insaisissable, et, pour l'éviter, il tourne la difficulté tout à coup devant lui en opposant l'univers à lui-même sous les catégories d'espace et de temps, ou pour mieux dire, de l'univers-espace et de l'univers-temps. C'est pour cette raison que la distinction entre le nom et le verbe, par exemple, n'est que l'expression de ces deux visions de l'univers. Le nom est donc le mot dont l'idéation formelle s'achève

à l'espace et le verbe est le mot dont l'idéation formelle s'achève au temps. Le nom est incapable de prendre les marques du verbe car il s'achève à l'espace et le verbe ne saurait prendre les marques du nom à cause de son achèvement au temps.

Il apparaît que l'intégration du mot dans une partie du discours nécessite un effort de la part de l'esprit humain pour catégoriser les entités de langue qui ont un rôle commun à jouer. Le sens exigé en discours commande le choix d'une entité, mais on est contraint de ne pas l'employer en dehors de sa fonction "prédestinée". C'est ce que constate Guillaume lorsqu'il dit:

La saisie des idées ne sort jamais des circuits fermés qui lui sont assignés. L'un de ces circuits, duquel la rencontre est obligée sitôt que l'on s'en va quérir en langue une notion, est celui des parties du discours, dont le nombre définitivement arrêté refuse toute extension. Plus à l'intérieur de la langue, chaque partie du discours, le nom et le verbe, par exemple, est un circuit se fermant sur un nombre de formes entre lesquelles l'esprit est mis en demeure d'opter sans pouvoir en ajouter aucune à celles existantes. La fermeture du circuit se fait stricte lorsqu'il s'agit de l'adverbe, dont le cas formel régulier unique est la terminaison -ment, et tout à fait stricte dans le champ de la préposition, partie du discours dépourvue de cas formels intérieurs.¹

¹Guillaume 1964.231.

Certains linguistes ont négligé d'accorder aux parties du discours l'attention qu'elles méritent. Mais nous n'hésitons pas à tenir compte de ces catégories pour analyser les constituants d'une phrase.¹ Nier ces catégories, c'est admettre que la langue est une agglomération de mots sans organisation aucune, et que nous l'inventons au fur et à mesure. De son côté, Guillaume affirme que la langue renferme le mot sous catégories systématiques et que la langue est un système de systèmes.²

Pour éviter la confusion qui puisse émaner de la discussion qui va suivre, nous voudrions faire remarquer que ce que nous avons nommé plus haut "parties du discours"

¹Cf. "It has recently become more and more common, in speaking of parts of speech, to add in some form or other a precautionary reservation as to the very concept of parts of speech. This scepticism certainly does not lack argument for its justification: it is, on the contrary, based upon a clearer apprehension than before of the difficulty of separating from one another the different parts of speech, of the inadequacy which, when closely investigated, is seen to be inherent in the traditional classification which we learned at school - and which nevertheless is in the main of permanent value. For it would be as useless to deny the existence of parts of speech as to deny the existence of different colours, although there do exist an endless number of shades, and it is very difficult when examining a solar spectrum to discover where the yellow ends and the red begins." Ljunggren 1951.7.

²A ce sujet, voir Guillaume 1964.220-240.

sera nommé dans la suite "parties de langue". Cette décision se trouve justifiée par les citations suivantes :

Il n'existe pas de classe de mots dans le discours qui n'existent déjà dans la langue.¹

Dans une linguistique de la langue comme celle de Guillaume, poser l'existence du mot, c'est simplement constater que dans les langues indo-européennes aucun contenu lexical ne peut être saisi, en vue de son emploi dans le discours, sans être défini grammaticalement comme partie de langue.²

Guillaume a été le premier, à notre connaissance, à montrer que la langue est un système de systèmes dont la généralisation finale est la partie de langue. Alors il faut en français qu'un élément linguistique (pour nous le mot) appartienne à l'une des parties de langue qui, pour Guillaume, s'appellent les parties prédictives : substantif,

¹Pottier 1962.80.

²Stéfanini 1967.87.

A noter aussi "Le principal point à reprendre à l'analyse qu'elle fait serait le terme même de "parties du discours", car les éléments qu'elle discrimine : substantif, adjectif, verbe, etc., sont des êtres de langue avant de devenir des êtres de discours : ils existent dans la représentation mentale, antérieurement à tout besoin d'expression . . . - on parlera donc de "parties de langue" et l'on réservera la locution "parties du discours" pour désigner les parties de langue engagées dans l'emploi discursif." Moignet 1961.17.

adjectif, verbe, adverbe; les parties trans-prédicatives: pronom, article; et les parties a-prédicatives: préposition, conjonction.¹

Les parties de langue prédicatives ont pour discriminant la notion d'incidence, c'est-à-dire une référence à un support. Le substantif, le verbe, l'adjectif et l'adverbe font référence directement ou indirectement à un contenu matériel.

Le substantif possède une incidence interne car il réfère son propre contenu matériel à lui-même. En d'autres termes, il assigne ce qu'il désigne, ou bien c'est un mot dont on se sert pour référer aux entités comme si elles étaient des substances.² Maison, par exemple, ne peut se dire que d'une maison et pour cette raison un guillaumien dirait que l'apport du substantif s'appuie sur un support interne; l'incidence du substantif est donc une incidence interne.

Le verbe et l'adjectif, en autant qu'ils désignent

¹Moignet 1961.17.

²A ce sujet, voir Hewson 1964.54.

Cf. "The noun is commonly misdefined as the name of a person, place or thing. This is erroneous because grammar does not define with reference to external reality, it must define rather how reality is represented or signified. The noun is a word which designates something as a thing." Gallup 1962.27.

aussi des notions, possèdent une incidence externe à d'autres parties de langue qu'ils assignent.¹ En effet, le verbe réfère à un substantif ou à un pronom (son sujet grammatical). Dans Paul parle, parle est incident à une incidence interne, le substantif Paul. Alors, il en résulte que le verbe a une incidence externe du premier degré. Il en est ainsi pour l'adjectif qui est nécessairement incident à un substantif. Dans un beau livre, beau se dit d'un substantif, donc il a une incidence externe du premier degré.

Si le verbe et l'adjectif assument une incidence interne, ils deviennent substantifs. Dans le cas du verbe c'est l'infinitif, forme initiale du verbe à peine engagé en chronogénèse², qui assume cette incidence interne. C'est pour cette raison que l'infinitif est normalement incapable de constituer le verbe d'une proposition. En principe, l'infinitif est le "nom du verbe". D'autre part, l'adjectif, en assignant ce qu'il désigne, passe à la catégorie du substantif. Soit l'exemple: le joli n'est pas le beau.

L'adverbe ne peut être, en principe, incident à un substantif, mais il porte sur le verbe et l'adjectif. Et,

¹A ce sujet, voir Moignet 1961.

²Voir plus bas, p. 90, n. 1.

comme il vient d'être dit plus haut que le verbe et l'adjectif sont incidents à un substantif, il en résulte que l'adverbe est incident à une incidence externe du premier degré. Autrement dit, l'adverbe a aussi une incidence externe, mais c'est une incidence du deuxième degré. Dans Jean marche vite, vite est incident à l'incidence de marche à Jean.

Puisque l'adverbe peut être incident à un autre adverbe, il semble que l'adverbe possède parfois une incidence externe du troisième degré. Pourrait-on donc imaginer qu'un adverbe de ce genre soit une extension de l'incidence externe du deuxième degré? Dans une phrase telle que Marie a très bien chanté, très est incident à bien qui est incident à chanté qui, à son tour, est incident à Marie.

A cet effet, voici une citation de Valin où il énonce avec plus de justesse que nous ne saurions le faire que :

Un guillaumien verra, lui - en outre et principalement - dans le substantif, un élément de langue assujetti à l'obligation d'avoir son incidence finale dans le champ de ce qu'il signifie (maison ne peut évidemment se dire que de ce qui est "maison"); dans l'adjectif, un élément de langue assujetti à l'obligation d'avoir son incidence en dehors du champ de sa signification, à des êtres dont rien ne limite la diversité

(beau se dira d'un homme, d'un monument, d'un tableau, d'un paysage, d'un fleuve, etc., etc.); dans l'adverbe, un élément de langue incident à un mouvement d'incidence; dans Pierre travaille énormément, l'adverbe énormément lui apparaît incident à l'incidence de travaille à Pierre.¹

De cela, nous voyons donc que les parties de langue prédicatives s'organisent en une hiérarchie où se trouve au sommet le substantif. En figure:²

Incidence interne	Incidence externe du premier degré	Incidence externe du deuxième degré
SUBSTANTIF	ADJECTIF VERBE	ADVERBE
incident à lui-même	incident au substantif (au pronom)	incident à l'adjectif (au verbe) au substantif

Quant aux parties de langue trans-prédicatives, pronom et article, pour des raisons de commodité, nous ne pourrions pas les commenter en détail. Le pronom, selon

¹Valin 1959.88-89.

²Adaptée de Moignet 1961.18 et de Hewson 1964.63.

Moignet, embrasse tout ce qui est nominal quant à la forme, mais il est dépourvu de contenu matériel.¹ D'après Guillaume et Valin, l'article est un élément de langue sans aucun contenu matériel.²

Voici un témoignage de Moignet à ce propos :

Il n'y a pas plus de raison de considérer le pronom comme un article converti qu'il y en a de considérer l'article comme un pronom converti. Le vrai nous semble être ceci : articles et pronoms sont des formes dont les substances sont elles-mêmes d'ordre formel, et ces substances formelles, c'est du nom qu'elles ont été dégagées ; ce fut l'oeuvre de millénaires de pensée linguistique (de pensée pensante, créatrice de la langue) de subtiliser ces substances et d'en faire des morphèmes . . .³

En général, le domaine des parties de langue a-prédicatives, préposition et conjonction, reste encore en grande partie dans le champ de l'inconnu. Malheureusement les oeuvres de Guillaume déjà parues ne soulignent pas le problème en tant que tel. Au cours des pages suivantes nous tenterons de trouver une solution provisoire à ce problème. Notre hypothèse portera d'abord sur l'analyse du mot

¹Voir Moignet 1965.18, en particulier, et passim.

²Voir Guillaume 1964.143-167, et Valin 1955.65sv.

³Moignet 1960.124.

a-prédicatif, puis sur le contraste qui oppose ces parties de langue et les autres parties mentionnées brièvement plus haut, notamment les parties prédicatives et trans-prédicatives.

La nomenclature a-prédicative fait penser à une négation, ou plutôt à un manque de qualités inhérentes aux éléments prédicatifs. Et, comme nous l'avons déjà observé, les parties prédicatives sont parties de langue qui ont pour discriminant la notion d'incidence; leur signifié de puissance est à la fois matériel et formel; il s'ensuit donc que les parties a-prédicatives, en tenant compte de l'idée de négation, ne comportent pas d'incidence et n'ont pas de signifié matériel.

Est-ce que cela veut dire que les parties a-prédicatives n'ont d'autre signifié que le signifié formel, grammatical? Ce serait une impossibilité sous les seules conditions suivantes: 1) que l'on puisse trouver un système paradigmatique fermé et cohérent, ou 2) que ces formes a-prédicatives soient de simples inflexions. Or, à toute analyse, le système français des prépositions ne se montre que partiellement cohérent, et les prépositions françaises, préposées, ne sont pas des inflexions. Le vrai nous semble être ceci: tout mot doit avoir un contenu notionnel

(conceptionnel)¹ et un contenu formel et que le contenu notionnel peut être ou matériel ou fonctionnel. C'est une différence qui distingue les parties prédictives (signifié matériel notionnel) d'une part et les parties a-prédictives et trans-prédictives (signifié matériel fonctionnel) de l'autre.

La différence entre les parties trans-prédictives et les a-prédictives n'est pas si claire, car elles sont toutes deux des éléments de langue qui comportent un contenu conceptionnel de type fonctionnel. Il semble cependant que, contrairement aux parties trans-prédictives, les parties a-prédictives ne peuvent remplacer un autre élément de langue. D'une part, l'article est le signe de l'extensivité nominale et le pronom a pour effet de remplacer un nom et même une proposition. Mais la préposition et la conjonction ne se réfèrent pas aux autres parties de langue sauf en discours lorsqu'elles ont pour fonction de montrer le rapport entre deux autres parties de langue ou plus. D'autre part, les parties trans-prédictives

¹Ce que Moignet (1960.124) appelle "substances":
". . . articles et pronoms sont des formes dont les substances sont elles-mêmes d'ordre formel, . . . "

entrent en relation avec le contenu matériel d'autres parties de langue, notamment du substantif et de l'adjectif.

Il apparaît que la préposition et la conjonction sont éléments de langue qui manifestent des aspects temporels et spatiaux du langage humain. Dans les expressions dans la chambre, la préposition dans représente l'aspect spatial, dans dix minutes, l'aspect temporel. Il en est encore ainsi de la conjonction où dans la rue où j'habite (spatial), et le jour où il est arrivé (temporel).

.

En guise de conclusion, il faut signaler que le plan des parties de langue a-prédicatives n'est pas encore définitivement dressé. Puisque la vraie différenciation entre les parties a-prédicatives et les parties trans-prédicatives n'est pas clairement définie, nous n'avons essayé que d'attirer l'attention sur ce phénomène et de souligner certains problèmes qui méritent plus de recherches que nous n'avons pu leur accorder dans la présente étude. En effet, nous ne nous sommes pas proposé d'esquisser une théorie complète des parties a-prédicatives, mais nous nous occuperons dans le chapitre

qui va suivre d'ébaucher le problème de la préposition qui servira de fondement à une étude du système des prépositions à et de. A cet égard, nous croyons qu'une compréhension de ces deux prépositions particulières nécessite d'abord une compréhension préalable de la préposition en général.

CHAPITRE III

LA PREPOSITION

L'histoire de la grammaire nous apprend que les grammairiens ont éprouvé de nombreuses difficultés devant le problème de la nature de la préposition, et cela n'est pas moins vrai pour certaines analyses contemporaines si l'on en examine quelques-unes. Néanmoins nous ne nous occuperons pas ici d'ébaucher le développement du traitement de la préposition dans les grammaires traditionnelles, mais il suffit de dire que l'influence de l'antiquité sur cette nomenclature est trop grande pour être passée sous silence. Nous avançons donc que

La définition des prépositions comme équivalents des cas s'explique historiquement par l'état de dépendance, très étroite à l'origine, dans laquelle la nouvelle grammaire se trouvait par rapport à l'antiquité.¹

Dire, par exemple, que la préposition est un mot invariable qui sert à marquer le rapport d'un mot avec un autre, c'est ne pas tenir compte que cette définition

¹Brøndal 1950.10.

pourrait inclure et dans Marie et sa soeur s'en vont.¹

Si cette définition était globale, elle embrasserait également la conjonction. Mais nous savons que la conjonction ne joue pas le même rôle que la préposition dans la phrase et, de plus, que la préposition peut remplacer la conjonction, ou vice versa, dans les phrases telles que Pendant que tu dors/ Pendant ton sommeil; la différence étant que le premier cas exige une proposition comme complément, le second un nom. Alors, pour juger la classification traditionnelle et arbitraire de la préposition, et aussi celles des autres parties de langue nommées par les grammairiens, il faut faire des réserves telles que

...les termes classiques de la grammaire nous induisent souvent en erreur parce qu'ils ne désignent parfois pas la fonction réelle de la chose désignée mais tout simplement une caractéristique extérieure ou accessoire. Et c'est précisément le cas de la préposition.²

En plus, nombre de grammairiens maintiennent que la préposition avait pour fonction d'éliminer graduellement de la langue française les flexions du substantif et, en

¹A ce sujet, voir de Boer 1926.7.

²Jaeggi 1956.84.

fin de compte, de les remplacer entièrement. En d'autres termes, c'est dire qu'elle assumait le rôle de préciser certains rapports fonctionnels qu'exprimaient anciennement les cas. Pourtant nous voudrions signaler que les grammairiens se préoccupent d'ordinaire d'examiner les faits empiriques plutôt que d'expliquer le pourquoi et le comment de ce phénomène bien attesté.¹ Les grammairiens, y compris certains linguistes, essayent de donner des explications amples et efficaces tout en ne tenant compte que de l'emploi de la préposition au niveau du discours.

Pour justes que soient leurs explications, peut-être convient-il d'établir pourquoi, dans quelles circonstances, en dehors du cadre historique, ce fait bien attesté a eu lieu en français. A la longue, les idées de Guillaume exposées dans l'article "Esquisse d'une théorie psychologique de la déclinaison", dans le recueil Langage et Science du langage, pp. 98-107, (publié d'abord dans Acta Linguistica, I, fasc. 3, Copenhague, 1939), nous semblent offrir une théorie au moyen de laquelle nous pouvons espérer arriver à une solution satisfaisante du problème de la préposition.

¹Cf. "Par ailleurs les ouvrages des grammairiens grecs et romains ne présentent, sur les prépositions, que des remarques éparses surtout de nature puristique." Brøndal 1950.5.

Dans cet article (p. 102), Guillaume affirme que le cas de déclinaison assume une double fonction dans le mot: premièrement, "d'en déterminer prévisionnellement la condition d'emploi, et par là d'en restreindre les applications possibles"; deuxièmement, "d'en porter (de véhiculer) jusqu'à son terme l'acte d'entendement, et par là déterminer la partie du discours". Pour lui, le champ de déclinaison est l'intervalle de temps, si petit qu'il soit, entre l'achèvement de l'opération de discernement et l'achèvement de l'opération d'entendement.¹ C'est à cause d'une pénétration de plus en plus précoce de l'opération d'entendement sous l'opération de discernement, d'une survenance qui, par conséquent, nécessite un étrécissement de cet intervalle, que la déclinaison est obligée de se réduire dans la même proportion.² Voilà pourquoi, dès la date la plus ancienne, dans la langue française, la déclinaison était déjà simplifiée et qu'après des siècles d'évolution elle a abouti à la même forme pour toutes les fonctions du nom.³

¹C'est ce que nous avons nommé plus haut l'idéation notionnelle et l'idéation de structure.

²Guillaume 1964.102.

³Témoins les cas sujet et régime de l'ancien français qui ont disparu très tôt pour donner une seule forme.

Néanmoins Guillaume maintient, en dépit de la perte totale des marques visibles du cas en français, que le système des cas existe encore.¹ Il croit qu'il existe en français moderne un cas purement mental auquel il donne le nom de cas psychique² en contraste avec ce qu'il appelle le cas sémiologique². C'est pendant l'évolution de la langue française que les cas psychiques conduisaient à une réduction des cas sémiologiques.

En thèse générale on peut poser que, dans la déclinaison, la compensation, purement mentale, de cas psychique - procès très secret, mais non absolument inanalysable - conduit, en se développant, à la réduction du nombre des cas sémiologiques chargés de leur expression.³

Par rapport à la déclinaison, terminaison attachée au nom en langue, la préposition joue le même rôle, mais elle ne s'allie pas au nom avant que la phrase se forme. D'une part, en latin le mot liber, par exemple, n'indique pas seulement l'idée de livre mais aussi bien sa fonction dite nominative, masculine et singulière. D'autre part, vu que toutes les fonctions du nom livre en français, ont

¹Guillaume 1964.103.

²Guillaume 1964.103.

³Guillaume 1964.104.

la même forme, on a parfois recours à une préposition pour établir le rapport dans la phrase. Exemple: Les pages du livre/Libri paginae.¹ Il faut remarquer que le mot et sa terminaison en latin s'incorporent au moment de la généralisation finale qui est la partie de langue. La fonction du mot, en tant que telle, est donc déterminée au niveau de la langue en latin. Mais, en français, le nom arrive en discours avec la même forme pour toutes les fonctions qui sont clairement établies, le cas échéant, par les prépositions et l'ordre des mots.

Bien que les prépositions assument le rôle des cas, ce sont, d'après Guillaume, des morphèmes à simple effet², alors que les cas sont des morphèmes à double effet². Les cas assignent au nom un certain emploi et ils ont pour effet dans le mot de déterminer la partie de langue. Quant à la préposition, elle sert à exprimer une certaine fonction du nom dans la phrase mais elle n'intervient pas dans la détermination de la partie de langue.

¹Il importe de noter aussi que l'ordre des mots en latin ne compte pas tellement, tandis que l'ordre des mots et le placement de la préposition sont d'une importance primordiale en français.

²Guillaume 1964.103.

Etant donné que le système des cas en latin a été remplacé en grande partie par le système des prépositions, il faut remarquer que la perte des signes du cas en ancien français s'est accompagnée d'une perte de formes en discours qui aurait mené à des confusions si les prépositions n'étaient pas intervenues. En effet, les prépositions déjà existantes sont devenues par un procès de dématérialisation (de subduction¹) marques de fonction. Il est hors de doute qu'elles comportaient à un moment donné de l'évolution de la langue française une idéation matérielle notionnelle, fait démontré par l'étymologie de certaines prépositions.²

Or, nous avons vu que la préposition possède un signifié notionnel qui est fonctionnel ou relationnel et non pas matériel, et que c'est cette différence qui la distingue des parties de langue prédicatives. Nous nous apercevons que, historiquement, ce signifié fonctionnel s'est développé d'un ancien signifié par voie de démateriali-

¹Guillaume 1964.73-86.

Cf. "La préposition en supplantant à l'emploi des cas tend à diminuer son importance, à les rendre inutiles et inopérants au fur et à mesure qu'elle se développe elle-même, et finalement à les éliminer peu à peu pour aboutir à un état où la préposition subsiste seule comme en français ou en anglais." Sechehaye 1950.84.

²Par exemple, casa (chaumière, maison) au cas ablatif, a donné la préposition chez du français moderne.

sation. On peut déduire que beaucoup de prépositions en général possédaient anciennement des contenus matériels mais à cause d'une dématérialisation progressive, elles sont devenues des formes aptes à exprimer des relations entre deux noms, un nom et un adjectif, etc. Voici ce que constate Galichet à ce propos.

En général, tout mot, dès qu'il exprime une relation fonctionnelle entre deux entités de langue, tend à perdre son sens propre, et sa valeur grammaticale originelle pour entrer dans l'espèce prépositive. Ainsi se sont formées nos prépositions.¹

Ainsi la dématérialisation historique dont la préposition est un produit joue un rôle assez important dans le développement du français moderne, vu que "la préposition, même vide de sens, peut jouer un rôle grammatical en indiquant un rapport syntaxique entre les deux entités qu'elle unit"².

Il y a des linguistes qui s'appliquent à diviser les prépositions en catégories. Ce qu'ils appellent, par exemple, les prépositions "non casuelles" ou "pleines" (dans, après, sans), "semi-casuelles" (avec, en, par, pour),

¹Galichet 1950.50.

²de Boer 1933.117.

"vides" ou "casuelles" (à, de)¹ est ce que nous entendons par degré de dématérialisation. Le fait que certaines prépositions ont un sens plus ou moins concret, explique pourquoi la signification de dans, sous, vers est plus facile à saisir que celle des prépositions à et de. Et si l'on tient pour vrai que les prépositions à et de sont vides de sens, "pourquoi une tasse à thé n'est-elle pas toujours une tasse de thé?"².

De plus, quant aux prépositions "vides", il nous semble qu'il ne s'agit pas de prépositions vides mais de 1) des prépositions vidées de leur ancien contenu matériel à cause d'une dématérialisation caractéristique d'un état de langue évoluée et de 2) des exemples de subductivité du contenu notionnel fonctionnel dans l'emploi des prépositions du français moderne. L'amplitude de la dématérialisation historique est parfois telle que l'on devra remplacer un mot dématérialisé par un autre qui le soit moins. C'est un phénomène fréquent dans l'historique des prépositions.

Dans cette ligne de pensée nous nous accordons avec Sechehaye pour dire que :

¹Voir Jaeggi 1956 et de Boer 1926.

²Pottier 1960.1.

. . . on peut considérer les prépositions faibles comme des prépositions vidées de leur contenu par la rection. D'anciennes prépositions très significatives du latin ad et de ont perdu force dans leur association avec des séries de mots qu'elles ont contribué elles-mêmes à rendre transitifs. Aujourd'hui, pour exprimer les mêmes idées à et de ne suffiraient plus, et il faudrait dire: vers, du côté de, du haut de, etc.¹

Quant au rôle de la préposition et à sa dématérialisation, il suffit de dire que l'évolution du français a mené à une réduction des cas sémiologiques du latin; l'ancien français possédait deux cas: cas sujet et cas régime, qui, par une évolution subséquente, se sont transformés et nous donnent le seul cas du français moderne. Alors, la déclinaison, exigence partielle de l'ancien français, étant éliminée, il a fallu la remplacer parfois par un élément déjà existant dépourvu de son ancien contenu matériel (essentiellement un élément prépositionnel ou adverbial dématérialisé). La préposition se trouve être l'un des moyens qui semblent avoir la capacité d'assumer ce nouveau rôle.

Ceci nous mène à la propre fonction de la préposition en français moderne.

¹Sechehaye 1950.89.

La préposition exprime ce que le cas ne fait plus avec une netteté suffisante. Elle n'a pour effet que d'exprimer une fonction grammaticale. D'après Galichet,

L'espèce prépositive a d'abord pour rôle d'exprimer un rapport grammatical. Elle établit entre deux mots ou deux groupes de mots une connexion syntaxique, une hiérarchie fonctionnelle (subordination de déterminant à déterminé ou de caractérisant à caractérisé). Elle est donc généralement le signe d'une fonction grammaticale: fonction complément, fonction épithète, etc. Ex. le chien de mon voisin - un drôle de cheval.¹

Il nous semble donc que cette fonction grammaticale exige une préposition qui, dans sa genèse psycho-systématique, comporte une idéation notionnelle fonctionnelle suivi d'une idéation de structure. Nous remarquons que certaines prépositions ont un signifié fonctionnel moins abstrait que d'autres, par exemple, dans, vers, sous, etc.

Si l'on dit que la préposition a un rôle sémantique dans la phrase, il semble que ce rôle est tout différent de celui des parties de langue prédicatives, vu que le signifié notionnel de la préposition est fonctionnel ou relationnel plutôt que matériel. Peut-être suffit-il d'ajouter que la totalité des prépositions présente un

¹Galichet 1967.56.

ensemble cohérent de signifiés notionnels fonctionnels et que chacun de ces signifiés différents est le résultat des contrastes sémantiques qui se trouvent à l'intérieur de cet ensemble.

Voici ce que Galichet affirme à ce propos :

Dans et par ce rapport syntaxique, l'espèce prépositive introduit sa signification propre (notion de temps, de lieu, de manière, de cause, etc.). Et cette signification présente une certaine importance puisque le changement de préposition peut modifier considérablement le sens de la phrase. Cf. "Mon ami viendra (pendant - après - avant) les vacances."

Cette valeur sémantique de la préposition n'est pas une simple modalité passagère résultant de la connexion des deux termes qu'elle unit : la préposition peut esquisser certains rapports caractéristiques en dehors même des termes du rapport (vers, dans, sous, pendant). C'est pourquoi la préposition est beaucoup plus qu'un simple crochet : elle constitue en français moderne un véritable mot.¹

Peut-être convient-il aussi de considérer la préposition comme "un véritable catalyseur"². Par là, nous entendons que la préposition a la capacité de faire ressortir un rapport conceptuel (notionnel) et syntaxique (formel) entre les deux termes qu'elle unit, tout en

¹Galichet 1967.56-57.

²Galichet 1967.57.

gardant son identité de vrai mot de langue. Elle peut faire apparaître quelques rapports fonctionnels variés: par exemple, des rapports de détermination (le livre de Paul), des rapports de caractérisation (un homme de coeur). Dans chaque exemple la préposition de, par exemple, montre la relation entre les deux autres parties de langue, mais elle ne s'allie pas aux termes qu'elle unit.

Pour exprimer ces différences fonctionnelles on a affaire aux prépositions qui existent en puissance au niveau de la langue. La langue, en effet, conditionne et même contrôle les emplois de discours. La capacité grammaticale de certaines prépositions renferme de multiples rapports de sorte que ces prépositions sont polyvalentes. Par conséquent, elles peuvent remplir plus d'une fonction, mais une seule forme de langue embrasse toutes ces fonctions variés du discours. A l'appui, cette citation de Galichet:

Les deux termes de relation commandent, dans une certaine mesure, le choix et la valeur de la préposition qui les unit. Il en résulte qu'une même préposition est souvent polyvalente: elle peut exprimer des rapports différents selon les termes entre lesquels elle s'insère. Ainsi la préposition de peut marquer: l'appartenance (le livre de Pierre), l'origine (je viens de Lyon), la manière (Il frappe de toute sa force). Il faut donc admettre que

toutes ces significations se trouvent en puissance dans la préposition.¹

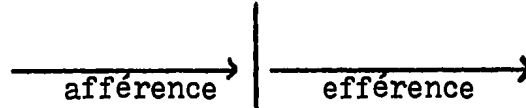
Il apparaît que la préposition diffère du substantif, de l'adjectif, du verbe, et de l'adverbe dans sa genèse par le fait que son signifié notionnel est fonctionnel (relationnel) et non pas matériel.

Un seul phénomène reste à commenter : les prépositions se trouvent très fréquemment en paires. Il semble donc que le choix d'une préposition fait appel à une opposition avec une autre préposition de sorte qu'elles forment des unités de structure. Autrement dit, elles constituent de petits systèmes ou paradigmes binaires, par exemple, avant/après, dessus/dessous, sous/sur, avec/sans, pour/contre, devant/derrière, à/de. Chaque couple s'oppose et se complète.

Nulle part dans les recherches guillaumiennes qui nous sont connues, nous ne trouvons une seule étude consacrée à la genèse de la préposition. Même les remarques sur la préposition en général que l'on y trouve sont éparses. Mais Pottier, alors étudiant chez Guillaume, nous apprend que :

¹Galichet 1967.57.

Dans son enseignement à l'Ecole Pratique des Hautes-Etudes, G. Guillaume, étudiant la psychosystématique de la genèse des parties du discours, situe les prépositions à la fin du mouvement génétique nominal, qui se résout en un double mouvement d'afférence et d'efférence :



La psychosystématique livre donc un mouvement structural qui convient très bien au mouvement notionnel qui va le recouvrir au moyen d'une sémiologie particulière. On n'a aucun mal à inscrire sous ce mouvement le couple à/de; on peut encore écrire par/pour, sous/sur, etc. . . . ¹

Cette notion de binarité, déjà mentionnée brièvement, servira de fondement à une discussion du tenseur binaire radical (voir chp. 4, pp. 51-55.).

.

En résumé, la préposition est l'une des catégories grammaticales que les grammairiens "traditionnels" ont mal traitée, mais il va sans dire que leurs recherches méticuleuses ont beaucoup contribué à la linguistique moderne. Tandis que tout le monde s'accorde à dire que la préposition est parfois suppléant des cas, il semble que

¹Pottier 1962.247.

son rôle en français moderne soit plus vaste que son rôle dans l'antiquité et que la dématérialisation plus ou moins complète des prépositions originelles les a destinées à assumer le rôle qu'elles exercent maintenant.

Par rapport aux parties de langue prédicatives, il faudrait donc conclure que le signifié de la préposition est fonctionnel plutôt que matériel, mais que, cette différence à part, cette partie de langue se trouve assujettie à une idéogénèse et à une morphogénèse comme n'importe quel autre mot, et le signifié matériel, tout comme le signifié formel (ou paradigmatique), peut engendrer des effets de sens variés dans le discours. C'est dire que les sens variés qu'exige le discours sont contrôlés et même conditionnés par les éléments sémantiques (notionnels) autant que par les éléments systématiques (formels) de langue.

La vraie étude, en effet, de n'importe quelle préposition consiste à analyser ses valeurs d'emploi en discours pour arriver à une théorie qui expliquera comment un seul mot (matière et forme) évoque tous ces différents sens et aussi comment le système binaire d'afférence-efférence détermine l'emploi d'une préposition particulière. Voilà l'analyse que nous nous proposons de faire du système des prépositions à et de.

CHAPITRE IV

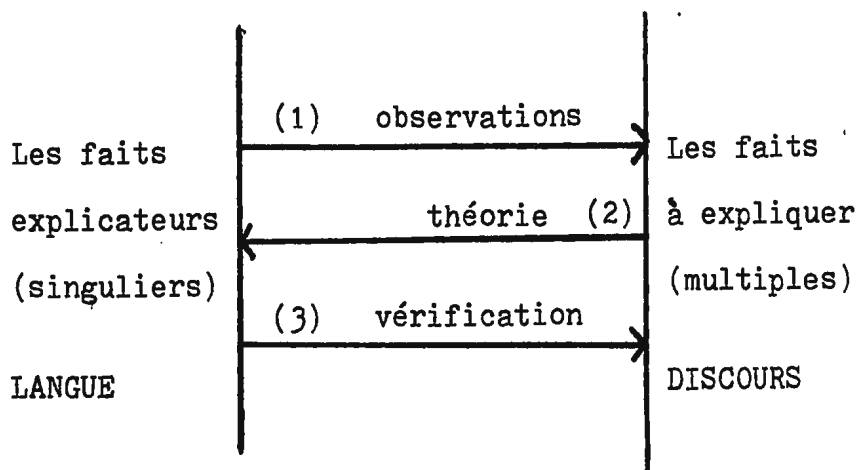
LE SYSTEME DES PREPOSITIONS A ET DE

Introduction

Pour nous conformer à la psychomécanique du langage, il nous faut retenir que les mots que nous entendons et les mots au moyen desquels nous parlons sont le miroir d'un système mental. C'est un système ordonné qui échafaude et règle les éléments du langage humain de sorte qu'il nous est parfois un peu difficile de les imaginer dans leur totalité et dans leur complexité. Il en résulte donc que toute explication de la part de l'homme en général et du linguiste en particulier n'est qu'une tentative plus ou moins efficace pour comprendre la langue. Et puisque le linguiste ne peut pas observer empiriquement les systèmes de langue, il doit imaginer le phénomène qui conditionne le discours. Mais les postulats qu'il avance doivent se fonder sur une analyse des faits qu'il a observés en discours.

Un fait important à signaler au départ, c'est que le postulat que nous avancerons pour le système des prépositions à et de en langue se fondera sur une analyse de nombreux emplois de ces prépositions en discours et

sera justifié par une surveillance minutieuse des emplois. Par principe, nous utiliserons la méthode scientifique où il s'agit d'établir et de vérifier des hypothèses par voie d'empirisme. La théorie du système de langue doit savoir expliquer tous les emplois en discours, c'est-à-dire que les faits explicateurs¹ qui opèrent en langue doivent rendre raison des faits à expliquer¹ qui sont les emplois de discours. Le diagramme ci-dessous va permettre une analyse de cette méthode.



Guillaume maintient que l'on ne peut pas observer empiriquement la théorie, mais que la théorie, elle-même, peut expliquer les faits de discours que l'on trouve dans une langue particulière. Le phénomène de l'électricité, par exemple, n'est pas directement observable, mais on

¹Voir plus haut, p. 18, n. 1.

peut en observer les résultats, et de là, on peut formuler une théorie du phénomène qui produit le courant. Il en est ainsi d'un système de langue comme celui des prépositions à et de; les emplois en discours semblent confirmer qu'il y a un système cohérent au niveau de la langue qui leur permet de fonctionner et même les contrôle. Pour que les prépositions à et de recouvrent des valeurs d'emploi différents, il semble qu'il doive y avoir au niveau de la langue une seule forme grammaticale (notion fonctionnelle) de chaque préposition qui permette tous les sens possibles en discours.

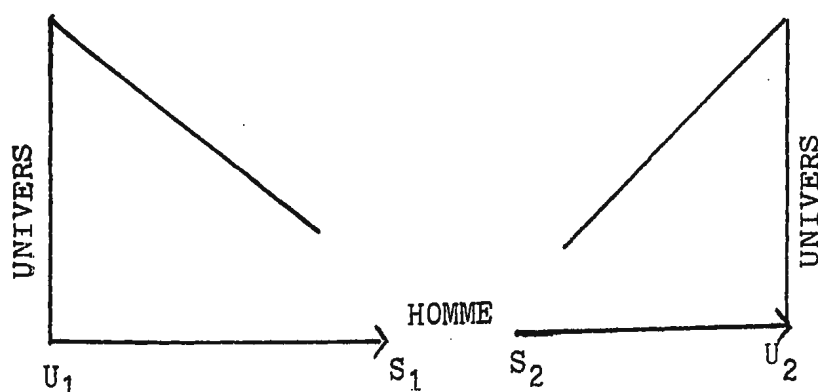
Puisque une paire de prépositions, comme nous l'avons déjà constaté, semble constituer un système binaire¹, nous croyons utile d'examiner en général le mécanisme que l'on appelle en linguistique guillaumienne le tenseur binaire radical. Il apparaît en effet que la binarité des prépositions fasse penser à une mécanique plus générale.

Le tenseur binaire radical

D'après Guillaume les parties de langue qui n'ont qu'un signifié de puissance matériel plus ou moins dématéria-

¹Voir plus haut, p. 47, n. 1.

lisé¹ doivent leur origine à une mécanique intuitionnelle, à savoir le rapport entre le particulier et le général, l'affrontement de l'homme et de l'univers. Le rapport entre les deux unités doit être considéré comme un système binaire. Le rapport entre un patron et son employé, par exemple, peut être considéré soit du point de vue du patron soit du point de vue de l'employé. A vrai dire, il en est de même pour ce qui est de la relation entre l'homme et l'univers, ou bien entre l'homme et le monde de l'expérience. C'est en effet l'homme qui confronte l'univers, ou qui, en revanche, est confronté par l'univers. Le second n'est que l'inverse du premier, et vice versa, mais ces deux mouvements doivent être représentés comme mouvements distincts. C'est ce qu'exprime le schéma qui suit :



¹C'est ce que nous appelons un contenu notionnel fonctionnel. Cf. Guillaume 1964.75.78.79.

Cette figure représente (a) l'ensemble du tenseur binaire radical, (b) par les lignes horizontales, la direction du mouvement de l'universel au singulier ($U_1 \rightarrow S_1$) et du singulier à l'universel ($S_2 \rightarrow U_2$), et (c) par les lignes verticales, les limites imaginaires du mouvement.

C'est de cette façon que l'esprit humain opère pour comprendre l'univers qui l'entoure. Et Guillaume précise que "nous pensons par contraste, ne pouvant autrement". Ce phénomène se manifeste dans le langage humain de sorte que nous trouvons partout dans une langue particulière le mécanisme de binarité, dans des catégories comme sujet/prédicat, actif/passif, présent/passé, futur/passé, futur/présent, par exemple. Ceci tient du fait que la langue se base sur des contrastes. Ainsi Saussure peut énoncer, ". . . dans la langue il n'y a que des différences."¹

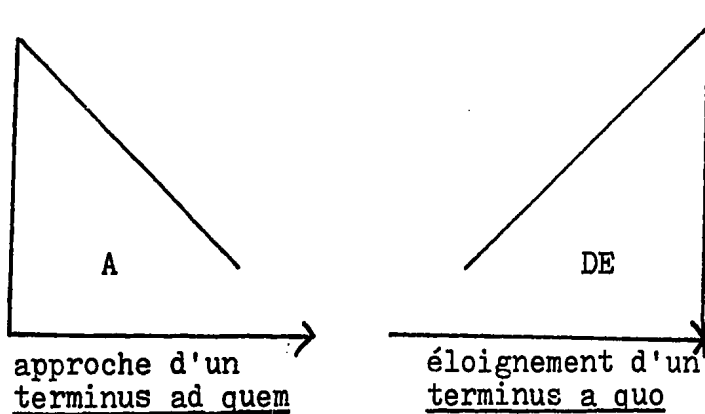
Quant aux prépositions à et de, elles ne présentent ni mouvement du singulier à l'universel ni mouvement de l'universel au singulier.² Mais il semble plutôt qu'elles désignent respectivement l'approche d'un terminus ad quem et l'éloignement d'un terminus a quo d'un mouvement. Soit

¹de Saussure 1965.166.

²Voilà la mécanique de l'article.

la citation de Guillaume et la représentation figurative suivante :

Le mot grammatical DE, dont la langue française n'a jamais cessé d'étendre l'usage, n'est pas, au fond de la pensée, un signe de position, mais un signe de mouvement. L'idée qui s'y trouve liée est celle d'un "retour" s'opposant à un "aller" dont l'idée est rendu par la préposition A.¹



Ces prépositions en plus des contrastes posés par leur contenu notionnel (fonctionnel) forment un petit sous-système grammatical, un paradigme binaire, basé sur un contraste formel (mécanique). Comme nous l'avons déjà suggéré, ce contraste évoque en discours tantôt à tantôt de pour satisfaire aux exigences du contexte.

¹Guillaume 1964.176 (n. 6).

Vu que les prépositions à et de mettent en cause le tenseur binaire radical, il faut d'abord examiner ce que nous croyons être le système de ces prépositions en langue avant d'aborder une discussion de quelques emplois en discours.

Les prépositions à et de en langue

C'est un fait que les prépositions à et de recouvrent nombre de fonctions en discours. De là, il semble que la langue contienne sous forme particulière pour chaque préposition tous les sens multiples et possibles en discours. C'est, à notre avis, pour cette raison que la préposition à peut signifier le but, l'attribution, la possession, la tendance, le lieu où l'on va, le lieu où l'on est, le résultat, le temps, la manière, etc., et que la préposition de peut servir pour indiquer la possession, le lieu d'où l'on vient, la provenance, le temps, l'idée d'origine, etc., comme l'affirment les grammairiens. Mais toutes ces variations ne s'effectuent qu'au niveau du discours.

Puisque les prépositions à et de possèdent individuellement un signifié de puissance grammatical (formel), peut-être suffit-il de constater que chaque

signifié de puissance comporte des saisies grammaticales aptes à marquer certains rapports entre d'autres parties de langue. D'une part, le signifié de puissance de la préposition à permet d'exprimer ce que nous nommerons l'avant: le point d'arrivée, l'engagement, le mouvement vers un terminus ad quem et le terminus ad quem lui-même, etc. D'autre part, le signifié de puissance de la préposition de représente le contraire, c'est-à-dire l'après: le point de départ, le dégagement, le mouvement d'éloignement d'un terminus a quo et le terminus a quo lui-même, etc. C'est ce que constate Pottier lorsqu'il dit:

La préposition à représente un mouvement vers une limite simple, et de suppose un point de départ . . .¹

Il importe de retenir ici la notion d'un contraste entre le mouvement directionnel d'approche d'une limite et le mouvement directionnel d'éloignement d'une limite. Autrement dit, l'accent se porte premièrement sur le mouvement et deuxièmement sur la direction du mouvement qui est en effet ou mouvement d'approche ou mouvement d'éloignement.

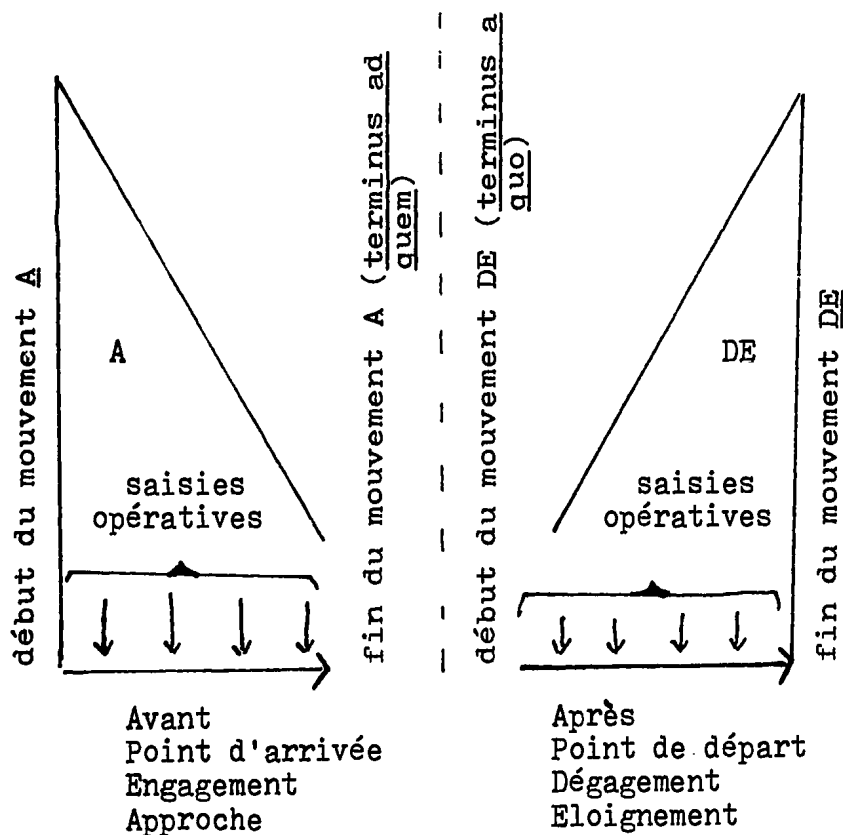
Dans certains cas, ce mouvement est en cours de se dérouler (Je vais à Paris, Je reviens de Paris), tandis

¹Pottier 1961.5.

que, dans d'autres cas, il est terminé (Je suis à Paris, Je suis de Paris).¹ A première vue, un paradoxe s'impose, mais il disparaît rapidement lorsque l'on se rend compte que les mouvements exprimés par à et de peuvent être considérés soit comme terminés soit comme en voie d'être terminés. Il faut voir ce phénomène comme un mouvement qui est en cours ou qui est, bien au contraire, arrivé à son terme et peut donc exprimer le résultat d'un mouvement. Selon Guillaume l'opération de différentes saisies sur l'axe du mouvement directionnel donne les effets de sens variés que l'on trouve en discours.

La figure ci-dessous va permettre un coup d'oeil sur ce qui est, à notre avis, le système des prépositions à et de en langue.

¹Cf. "En latin ad indique simplement l'endroit où l'on va. En français l'emploi a été étendu au lieu où l'on est." Dauzat 1958.352.



Cette figure représente (a) le système binaire des prépositions à et de en langue, (b) par les grandes lignes verticales, les limites de chaque mouvement, et par les petites lignes verticales, les saisies opératives des mouvements A et DE, et (c) par les lignes horizontales, la direction (l'axe) de chaque mouvement. Le mouvement A conduit vers un terminus ad quem, le mouvement DE s'éloigne d'un terminus a quo.

On pourrait conclure de là que les mouvements exprimés par les prépositions à et de sont ceux qui

visent des fins toutes différentes¹; toute représentation du mouvement A est diamétralement opposée à toute représentation du mouvement DE (le point d'arrivée/le point de départ, engagement /dégagement, etc.). En effet, ce sont des manifestations du tenseur binaire radical qui peut se résumer comme suit: à indique un mouvement d'approche, de un mouvement d'éloignement. Tous les autres termes dont nous nous sommes servi plus haut caractérisent différentes saisies du mouvement de représentation.

Pour mettre notre postulat à l'épreuve, il convient d'examiner quelques valeurs d'emploi que nous estimons capables d'illustrer la binarité des prépositions à et de. D'abord, nous nous proposons d'illustrer cette binarité au moyen d'exemples qui s'opposent, et ensuite, nous nous occuperons d'exemples qui caractérisent respectivement la phase d'approche et la phase d'éloignement du système.

Les prépositions à et de en discours

I - A/de et les deux phases du tenseur binaire radical:

En discours on peut observer quelques exemples de

¹Cf. "A et de sont deux prépositions parallèles, qui s'opposent et se complètent, avec quelques points de contact." Dauzat 1958.352.

à et de qui représentent en même temps les deux phases du tenseur binaire radical, c'est-à-dire que ces exemples soulignent très nettement les oppositions que possèdent ces prépositions en puissance. Ces deux mouvements, nous l'avons déjà constaté, ont leur direction opposée, soit respectivement, l'approche et l'éloignement. Bien que plusieurs exemples dont nous allons nous servir contiennent le remplacement de à par de, et vice versa, il faut retenir dès le début que chaque paire peut servir d'exemple à la binarité attribuée à ces deux éléments. En fin de compte, nous voudrions illustrer tout simplement que ces prépositions contiennent en puissance un contraste qui fait ressortir en effet la représentation d'un mouvement d'approche et d'un mouvement d'éloignement.

Pour faciliter notre analyse nous avons cru bon de grouper les exemples de cette façon: (a) verbe + à/de + nom (verbe)/verbe (nom), (b) nom + à/de + nom (verbe), (c) à/de dans le régime indirect du verbe, et (d) à/de dans les prépositions composées. Nous faisons remarquer cependant qu'il ne s'agit pas tant de classement logique que de facilité.

(a) Verbe + à/de + nom (verbe)/verbe (nom):

On trouve très fréquemment en français moderne quelques exemples dans lesquels le complément est lié à

son verbe par à ou de. Soit les exemples: arriver à Paris/
arriver de Paris. Quoique le verbe soit pareil dans les
deux cas, le sens est différent à cause de l'intervention
soit de la préposition à soit de la préposition de devant
le complément. Le premier exemple veut dire que le sujet
du verbe arriver atteint Paris. En effet, on a affaire à
l'idée d'une approche d'un but (Paris). Le second cas
indique que le sujet était parti de Paris en route pour
une autre destination. C'est dire que Paris marque le lieu
d'où l'on vient. En figure:

arriver (à) → Paris (de) arriver →

Le à a pour effet de montrer le point d'arrivée et le de
marque le point de départ.

Quelquefois l'opposition à/de est déterminée par
le contenu sémantique du verbe que l'on utilise dans la
phrase; par exemple, se joindre à ses amis/se séparer de
ses amis. Evidemment ces deux cas s'opposent, c'est-à-dire
qu'ils laissent entendre respectivement un mouvement
d'approche de la personne et un mouvement d'éloignement de
la personne. Ainsi il semble que le verbe spécifie parfois
la préposition dont on se sert, mais il s'ensuit que la
préposition elle-même doit avoir la capacité grammaticale

pour remplir la fonction voulue. Schématiquement:

se joindre (à) → ses amis (de) se séparer →

Voici d'autres exemples qui suivent la même ligne de pensée:

retourner à Paris/revenir de Paris, se fier à quelqu'un/

se méfier de quelqu'un, s'intéresser aux événements/

se désintéresser des événements.

Il arrive en outre qu'il existe des cas où le même verbe, pour exprimer des idées bien différentes, exige tantôt à tantôt de devant son complément. Soit les exemples: Je tiens à Paul/Je tiens de Paul.¹ Le premier cas entend que l'on aime bien Paul ou bien que l'on est attaché à lui. L'activité de ce verbe est dirigée par la préposition à vers la personne (Paul). Le second cas nous fait remarquer que Paul est le point de départ d'une comparaison qui va de Paul au sujet. Voici les deux exemples en figure:

Je tiens (à) → Paul (de) Je tiens →

Pour analyser davantage les cas dans lesquels le même verbe exige tantôt à tantôt de devant son complément,

¹A ne pas confondre avec Je tiens Paul qui supprime tout mouvement de liberté à Paul.

il ne faut pas faire abstraction du verbe être qui est incapable tout seul de montrer un mouvement directionnel, ou même le résultat d'un mouvement directionnel. C'est de concert avec les prépositions à et de que ce verbe marque le résultat d'un mouvement d'approche ou d'éloignement. Soit les exemples: être à Paris/être de Paris. L'intervention de ces deux "mots outils" change entièrement le sens de l'expression. Le premier cas tient du fait que l'on est à un endroit, même si c'est le résultat d'une provenance d'un autre endroit. Le second cas peut signifier au contraire que le sujet habitait ailleurs mais qu'à présent il habite Paris, ou bien qu'il est Parisien. A cet égard, il s'agit de mettre l'accent sur le point d'origine (le point de départ). Soit en représentation:

être (à) → Paris (de) être →

Il faut remarquer que le à dans être à Paris représente le résultat d'un mouvement qui voit son achèvement à Paris. Mais dans aller à Paris le verbe dénote un mouvement qui vient de commencer, et le à, lui-même, désigne la direction du mouvement. Aussi bien faut-il retenir que le français ne fait aucune différence entre le lieu où l'on est et le lieu où l'on

va, ou plutôt que cette différence est marquée uniquement par le verbe lui-même et non pas par la préposition. Le rôle de la préposition nous semble être simplement d'indiquer la direction du mouvement. En effet, c'est dans aller et être que réside la différence entre le mouvement et le résultat, mais cela n'implique pas que le à n'y soit pour rien.

Cette opposition à/de est davantage renforcée par les exemples jouer à/jouer de. Une explication hâtive recommande que l'on se serve de jouer à en conjonction avec un jeu, et de jouer de avec un instrument de musique. Pour expliciter cette distinction il faut observer que l'on se sert des différentes prépositions pour souligner une différence nette de situation. Elle joue aux cartes nous semble avoir pour effet de montrer que le sujet est engagé dans un jeu de cartes. Le à montre donc, semble-t-il, que le mouvement ou bien l'engagement émane du sujet pour se propager vers un jeu de cartes.

Pourtant Elle joue du piano peut se résumer comme suit: Imaginons le sujet assis devant le piano. Elle commence à jouer. Les sons (la musique), produit de la pression des doigts sur les touches, sont extraits de l'instrument. Alors, la préposition de représente un mouvement d'éloignement

d'une source¹, un mouvement qui va du piano vers le sujet (et même vers un auditoire, s'il y en a un).

Voici une illustration de ces deux exemples:

jouer (à) → cartes/piano → (de) jouer

Pour terminer notre analyse de l'opposition à/de en conjonction avec le même verbe, nous attirons l'attention sur s'accommoder à/s'accommoder de. S'accommoder aux goûts de quelqu'un indique une attitude positive envers les goûts de l'autre; on prend des mesures pour que tout soit en règle. S'accommoder de tout, en revanche, suggère une attitude passive envers une source de difficulté.

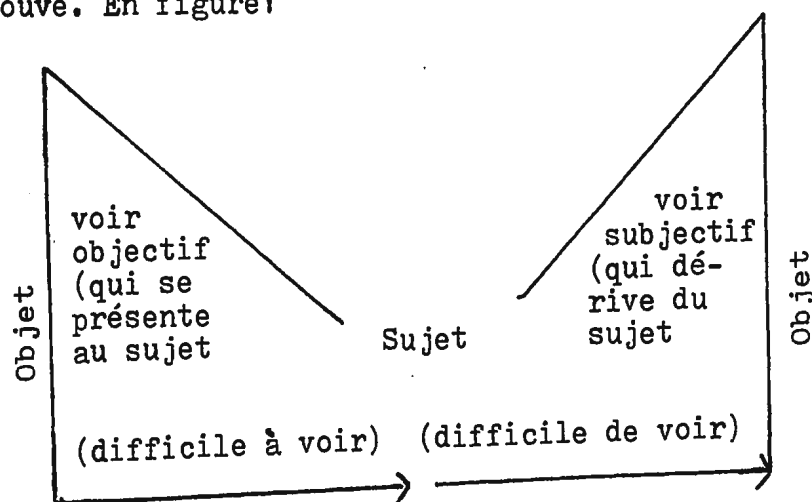
De même: se meler à la foule/se meler des affaires des autres.

L'opposition à/de sert aussi à attirer l'attention sur le point de vue de la perception, c'est-à-dire que c'est le sujet qui perçoit l'objet ou bien que c'est l'objet qui est perçu.² D'une part, le à indique que le sujet du verbe est quelque chose que l'on ne peut voir qu'avec difficulté.

¹On peut faire analogie avec un ordinateur, car le renseignement que l'on obtient dépend des faits qu'on y met.

²C'est justement ce qui souligne la différence entre le phénomène appelé par les grammairiens le sujet logique et le sujet grammatical.

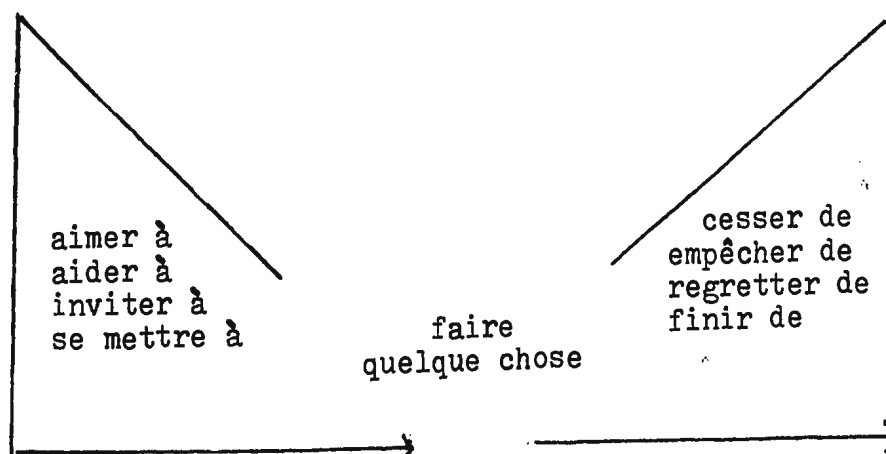
On jette un coup d'oeil vers un objet qui n'est pas nettement visible à cause de sa petitesse, de la quantité ou de la qualité de lumière qu'il émet. De toute évidence, c'est un mouvement qui se présente au sujet. D'autre part, le de signifie que la qualité de la lumière qui nous entoure nous empêche de voir clairement l'objet. Le sujet, donc, trouve qu'il est difficile de voir n'importe quel objet, que le regard qui émane du sujet est gêné par les conditions où il se trouve. En figure:



Il nous faut à ce point commenter une grande catégorie qui présente nombre de problèmes aux étrangers dans leur tentative d'apprendre le français: l'infinitif comme complément du verbe.¹ Nous signalons aussi que nous ne

¹Nous ne nous occuperons pas ici d'une discussion des verbes qui n'exigent pas de préposition devant l'infinitif comme complément. Ex. Il espère venir demain.

pouvons pas consacrer assez d'espace à ce problème pour des raisons évidentes. Nous remarquons cependant tout simplement que la catégorie verbe + à + infinitif comme complément laisse souvent entendre, pour l'essentiel, l'idée d'engagement dans un mouvement¹, tandis que celle de verbe + de + infinitif comme complément signifie souvent un dégagement du sujet d'un mouvement. En figure :

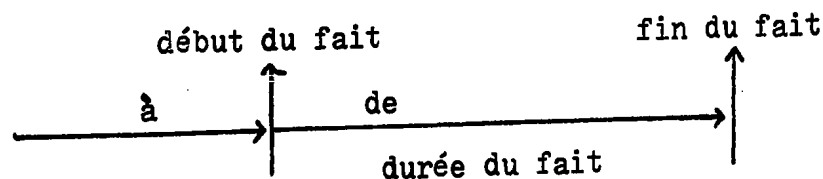


Il faut remarquer que l'opposition ici n'est pas minimale et que les verbes cités s'opposent du point de vue du sens. C'est de cette façon qu'ils représentent effectivement la binarité de structure inhérente aux prépositions à et

¹Cf. "Il semble que la préposition à accompagne les verbes qui expriment une tendance de l'activité, soit physique, soit mentale, vers un objet." Brunot 1965.338.

de.¹

A part ces verbes qui s'opposent au point de vue sens, il existe une catégorie de verbes qui se servent de l'alternance à/de pour viser des fins toutes différentes. Considérons commencer à/de. Selon Damourette et Pichon, commencer à semble indiquer l'entrée dans le fait conçu comme un point dans le temps; il s'agit de l'engagement du sujet dans le mouvement inhérent dans le verbe qui est véhiculé à son terme à l'aide de la préposition à. Commencer de, au contraire, semble marquer le début de la durée du fait, à l'intérieur duquel on est déjà.² Tels sont les exemples,³ Il commence à goûter le bonheur (Chateaubriand, Mém., III, 2, 1, 2), Quand la nuit commença de tomber (P. Loti, Le Roman d'un enfant, XI). Voici cette différence en figure :



¹Pour une liste détaillée, voir Grevisse 1961.660-661.665.

²Damourette et Pichon 1969.615.618.

³Grevisse 1961.670.

De même: continuer à/de, contraindre à/de, s'efforcer à/de, forcer à/de, obliger à/de.

Quelquefois ce n'est pas la notion exprimée par le verbe principal qui met en cause le contraste à/de, mais le sens de l'infinitif-complément lui-même. Nous avons vu la distinction difficile à voir / de voir, et il faut remarquer que l'infinitif en français est ambivalent quant à l'expression de la voix active ou passive. Exemples: Je fais monter mes amis/Je fais monter mes bagages, Je fais entrer mes amis/Je fais entrer mes bagages. Il semble que le contraste à/de soit souvent employé pour marquer la distinction passif/actif. Exemples: Il est bon à manger/Il est bon de manger.

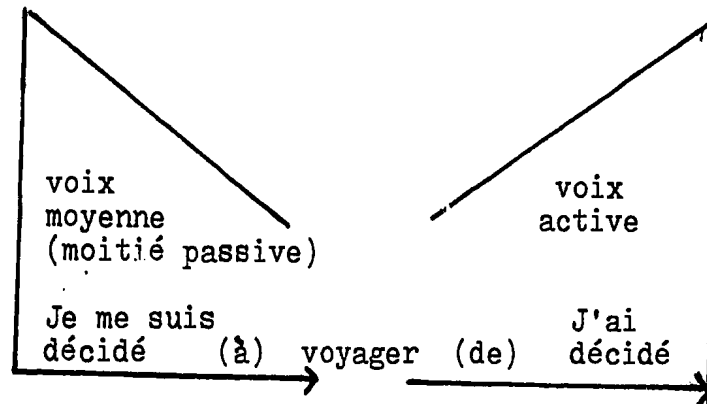
Il y a, par exemple, des verbes qui exigent en même temps la préposition à devant la personne à qui l'on s'adresse (objet indirect) et de devant l'infinitif comme complément. Ce sont presque tous des verbes où l'on suggère l'action de la part de quelqu'un d'autre, c'est-à-dire que l'autre soit la source de l'action.¹ Exemple: demander à quelqu'un de faire quelque chose.

¹Cf. inviter quelqu'un à faire quelque chose. C'est la notion d'une invitation inhérente dans le verbe inviter lui-même qui semble exiger la préposition à devant l'infinitif. L'invitation n'est pas une demande ni un ordre.

De même: dire à quelqu'un de faire quelque chose,
ordonner à quelqu'un de faire quelque chose, commander à
quelqu'un de faire quelque chose, défendre à quelqu'un de
faire quelque chose, permettre à quelqu'un de faire quelque
chose, promettre à quelqu'un de faire quelque chose,
conseiller à quelqu'un de faire quelque chose, persuader
à quelqu'un de faire quelque chose.

En outre, une opposition très caractéristique entre la construction avec à et de est fournie par certains verbes qui peuvent être pronominaux et également non-pronominaux.¹ Considérons à ce propos Je me suis décidé à faire un voyage/J'ai décidé de faire un voyage. Dans le second cas, le verbe principal est à la voix active, et de devant l'infinitif signifie que le sujet maintient sa liberté d'action envers cet événement conséquent. Pour ce qui est du premier cas, le verbe principal est à la voix moyenne, le sujet est en même temps l'objet, et ne maintient donc plus une liberté totale en face de l'action conséquente. En figure:

¹Il faut remarquer cependant qu'il y a un verbe qui, pour des raisons particulières, ne suit pas le modèle général: (se) proposer de.



Voici d'autres exemples qui peuvent s'analyser de la même façon: s'essayer à nager/essayer de nager, s'offrir à aider/offrir d'aider, se refuser à sortir/refuser de sortir, se résoudre à faire quelque chose/résoudre de faire quelque chose.

(b) Nom + à/de + nom (verbe):

En examinant les expressions une tasse à thé/une tasse de thé, on fait remarquer que le contraste à/de détermine un changement de sens. Le premier syntagme signifie que la tasse est destinée à contenir du thé. Le à représente donc un mouvement vers un but, ou bien, d'après Pottier, une tasse à thé comporte "une limite à atteindre"¹. L'expression une tasse de thé laisse entendre, bien au contraire, que la tasse est remplie de thé. Alors, c'est "une limite atteinte"².

¹Pottier 1962.213.

²Pottier 1962.213.

Remarquons qu'une limite à atteindre et une limite atteinte dénotent respectivement un mouvement d'approche et un mouvement d'éloignement d'une limite. Graphiquement:

thé $\xrightarrow{\text{à}}$ tasse $\xrightarrow{\text{de}}$ thé

Voici quelques exemples semblables dans leur fond (mais il s'agit de plus d'un seul changement à/de.)
une machine à coudre/une machine d'usine, un couteau à découper/un couteau de cuisine, de l'eau à boire/de l'eau de source, une salle à manger/une salle de bain,¹ un sac à farine/un sac de farine.

Si l'opposition ne se voit pas nettement dans l'un ou l'autre des exemples mentionnés ci-haut, il n'en est pas ainsi dans des exemples tels que de cinq à sept. Il en résulte que le point de départ est marqué par de et le point d'arrivée par à; pour arriver à sept on part de cinq.

De même: de 1789 à nos jours, d'ici à l'université, de la tête aux pieds, de l'universel au singulier.

¹A, d'une part, marque une potentialité, tandis que de, en revanche, est simple inverseur d'extension (voir pp. 92-102.).

Comme il vient d'être dit plus haut¹, il est facile de trouver des manifestations du tenseur binaire radical dans une langue particulière. Pour citer des exemples évidents, nous avons porté notre attention sur l'opposition futur/passé. Une analyse plus serrée nous montre que le présent implique un mouvement vers le futur et qu'il est en même temps un éloignement du passé. Dans les exemples J'ai quatre livres à lire/J'ai quatre livres de lus, il semble que les prépositions à et de aient pour valeur d'exprimer cette opposition.

En premier lieu, il y va d'une tâche qui n'est pas terminée ou même que l'on n'a pas encore commencée. En second lieu, au contraire, il s'agit de signifier que la tâche est déjà finie. En d'autres termes, à lire a pour effet de montrer que l'accomplissement de l'activité sera dans le futur, mais de lus, de sa part, porte sur le fait que l'on a déjà dépassé le moment de l'achèvement de l'action. Il s'agit, comme le font le futur et le passé, de l'opposition entre l'engagement et le dégagement, d'un avant et d'un après. Soit en représentation:

¹Voir plus haut, p. 53.

4 livres $\xrightarrow{\text{à}}$ lire/lus $\xrightarrow{\text{de}}$ 4 livres
 AVANT APRES

De même: trois maisons à louer/trois maisons de louées.

(c) A/de dans le régime indirect du verbe:

Nous avons lieu de croire que la catégorie à/de dans le régime indirect du verbe est conforme à une analyse qui ressemble à celle des autres catégories déjà considérées. Dans ce cas, examinons A qui parles-tu?/De qui parles-tu?

En premier lieu, on pourrait imaginer que l'on est engagé dans une communication téléphonique, et qu'en même temps un ami entre dans la maison. L'ami, curieux de savoir qui est à l'appareil, pose la question, "A qui parles-tu?". Le à renvoie à la personne à qui l'on s'adresse (le terminus ad quem) ou même à la personne qui donne le coup de fil.

Le second cas pourrait s'illustrer comme ceci: Deux amies se parlent dans un café. Au cours de la conversation l'une d'entre elles raconte une nouvelle dont sa camarade ne sait rien. Pour se mettre au courant, la camarade pose la question, "De qui parles-tu?". Elle veut établir la personne dont on parle (le terminus a quo de la conversation). En figure:

tu parles à qui de tu parles
 BUT SOURCE

Le premier cas indique le complément indirect de la grammaire traditionnelle, mais le second est également un cas de complément indirect. C'est-à-dire que dans la syntaxe du verbe français il y a un contraste régime direct/régime indirect, ce dernier est marqué par le jeu des prépositions à et de.

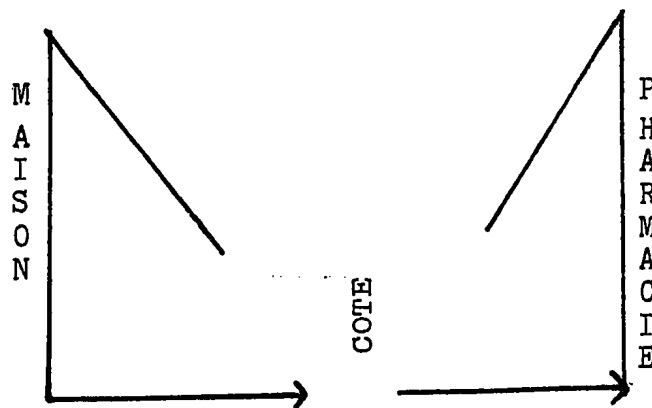
Considérons en plus A qui est ce livre?/De qui est-il le frère?. Il y va grammaticalement d'une distinction entre la possession et la relation. Dans le premier cas, le à marque le point d'arrivée du rapport possessif. Dans le second cas, le de indique le point de départ du rapport relationnel. Schématiquement:

ce livre à qui de le frère
 BUT SOURCE

(d) A/de dans les prépositions composées:

Les prépositions composées, par exemple, à côté de, à la tête de, renferment à la fois l'idée d'approche et d'éloignement d'une limite. Dans ce but, examinons l'exemple la maison est à côté de la pharmacie.

Ici il s'agit de nouveau d'un point d'arrivée et d'un point de départ. L'ensemble de la locution à côté de exprime une dualité de mouvement. En premier lieu, à réfère au point d'arrivée (côté) et, en second lieu, de marque le point de départ (la pharmacie). En figure:



.

On est donc amené à conclure que le système des oppositions à/de repose sur une binarité de base qui se trouve au niveau de la langue et qui renferme en puissance tous les emplois possibles au niveau d'effet. Nous avons tenté d'illustrer, au moyen de quelques exemples, comment cette binarité conditionne les emplois en discours, et en même temps de comprendre le phénomène qui se trouve en langue pour conditionner les emplois de discours. Un fait à ne pas perdre de vue, nous semble-t-il, c'est que tous

les emplois variés en discours renvoient à une seule forme de langue, ce qui explique pourquoi les prépositions à et de peuvent recouvrir tous les sens que l'on leur attribue. En fin de compte, nous nous sommes assigné ici d'illustrer respectivement un mouvement d'approche et un mouvement d'éloignement d'une limite. Voilà l'opposition à/de proprement dite, c'est-à-dire que le de a pour effet d'inverser le mouvement inhérent dans la préposition à.

II - La préposition à et la première phase du tenseur binaire radical

Vu que tous les exemples du discours ne font pas ressortir l'opposition à/de, il ne s'ensuit pas que le système binaire ne s'applique pas à d'autres exemples qui manifestent une seule phase du système. En effet, il faut tenir compte que la genèse de la préposition se résout en un double mouvement d'afférence et d'efférence.¹ La possibilité d'opter pour l'une ou l'autre est une opération de langue, mais c'est seulement les conditions du discours qui empêchent l'emploi de toutes les possibilités de langue. C'est pour cette raison que la phrase Je vais à Paris est une possibilité en discours, tandis que Je vais de Paris ne l'est pas.²

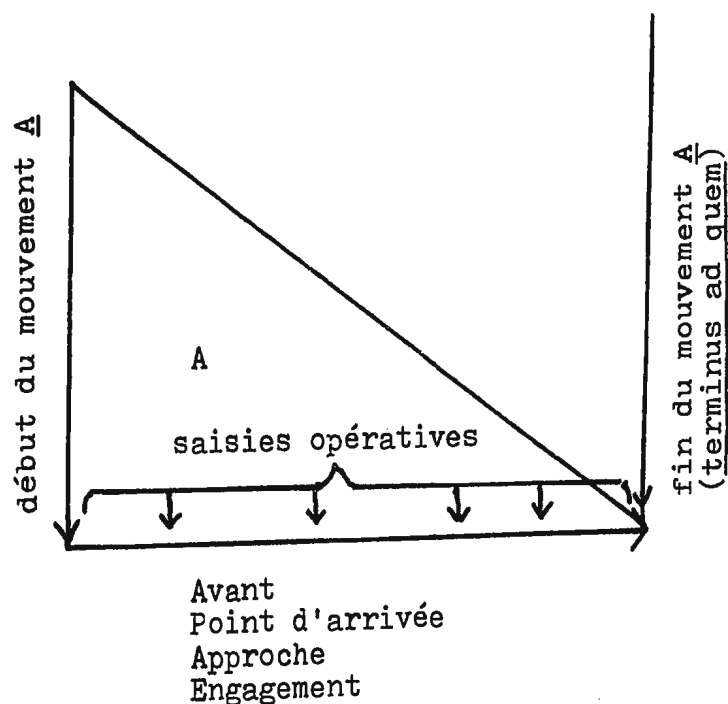
Par conséquent, le but de cette section sera de considérer la préposition à comme représentant la première phase du tenseur binaire radical (mouvement d'afférence).³

¹Voir plus haut, p. 47, n. 1.

²En discours on emploie la préposition de avec aller comme suit: Toutes les semaines je vais de Paris à Londres. Mais on ne peut pas dire isolément Je vais de Paris, la raison en étant, semble-t-il, que le verbe aller en français moderne exprime implicitement l'orientation vers une destination et ne regarde pas le point de départ.

³Voir plus haut, pp. 51-55.

La figure ci-dessous donne une idée de ce que nous voulons dire à ce propos :



Cette figure représente (a) le mouvement A, première phase du système binaire à/de, (b) par les grandes lignes verticales, les limites de ce mouvement, et par les petites lignes verticales, les saisies opératives du mouvement A, et (c) par la ligne horizontale, la direction de ce mouvement. Un fait à ne pas perdre de vue, c'est que le mouvement est composé d'un étrécissement, c'est-à-dire un mouvement qui aboutit à un point (à une destination).

Il semble utile de classer les emplois de la préposition à d'après ce qu'ils ont en commun du point de vue

du sens.

(a) Appartenance, destination:

Premièrement, nous constatons que la préposition à s'emploie en français moderne avec le verbe être pour indiquer l'appartenance (destination). Soit l'exemple: La maison est à lui.¹ Dans ce cas, le à renvoie à la personne à qui appartient la maison; la personne étant le terminus ad quem.

De plus, la préposition à, en conjonction avec certains verbes, apparaît signaler la destination, c'est-à-dire qu'elle signale où l'on va. Dans Elle va à New-York, par exemple, la préposition à indique la destination que veut atteindre le sujet du verbe. Pourtant il ne faut pas oublier que le verbe lui-même est capable de spécifier le mouvement, mais la préposition à s'emploie pour marquer l'orientation vers un but (la direction du mouvement).

Voici d'autres exemples qui suivent la même ligne de pensée: condamner à la prison,² assister à une conférence, résister à la tentation, marcher à l'ennemi, viser à un but.

¹A noter que cet exemple est de même que celui qui est traité à la page 75 où nous voulons montrer le contraste à/de, mais ici c'est notre intention de nous servir des exemples qui nous semblent illustrer la première phase du mouvement d'afférence-efférence et non pas l'opposition à/de.

²Pourtant nous n'avons pas voulu tenir compte de échapper à la prison.

Chaque expression introduit, semble-t-il, un mouvement destiné à atteindre un but, et le à s'y trouve pour marquer la direction du mouvement et ainsi pour mener le mouvement vers une destination à son terme.

La phrase Envoyer un colis à Marseille ressemble aux exemples qui précèdent en autant que le verbe, y compris le à, engendre un mouvement directionnel vers un endroit qui représente nécessairement un but à atteindre.

Il en est encore ainsi de l'exemple Je donne le livre à mon ami. Ici le point d'arrivée est visé en conjonction avec l'idée d'un mouvement d'approche. En plus, le à a pour valeur de marquer celui qui reçoit le livre; il a grammaticalement pour but de marquer le complément indirect.

D'ailleurs, la préposition à joue le rôle de préciser l'heure ou la date de l'achèvement d'un événement (d'un mouvement). Soit les exemples: A demain, à bientôt, à la prochaine, à dix heures, où la rencontre est différée jusqu'à futur plus ou moins proche qui verra l'accomplissement du rendez-vous. Bien que l'achèvement soit plus urgent dans Aux Armes!, Au secours!, ces exemples ont bien une seule chose en commun avec les autres de ce paragraphe: un but à atteindre.

Dans la phrase Il obéit à ses parents, la préposition semble indiquer le point d'application (le point d'arrivée) d'une activité: l'obéissance qui est destinée à quelqu'un d'autre (en ce cas, ses parents). Le contraire, Il désobéit à ses parents, exige la même préposition car la désobéissance, comme l'obéissance, est destinée à ses parents. Le à, dans les deux exemples, marque le receveur de l'obéissance ou de la désobéissance, c'est-à-dire le complément indirect.

(b) Manière:

En plus de son rôle de déterminer la destination, l'appartenance, la préposition à signale la manière de faire quelque chose. A cet égard, examinons à pied.

C'est un fait que cet exemple n'est pas l'équivalent de aller à Paris, car le second cas met en relief la destination du voyageur tandis que le premier cas attire l'attention sur le moyen d'arriver à une destination. En mettant les deux exemples bout à bout, nous avons aller à Paris à pied, dans lequel à Paris indique la destination et à pied souligne la manière d'achever le but.

De même: à bras raccourcis, à la cachette, (écrire) à l'encre, filer à l'anglaise, aller à l'aveuglette, fermer à clé (au verrou), (parler) à voix basse.

(c) Tendance (intention, attitude):

Un adjectif suivi de la préposition à s'emploie parfois pour désigner l'intention, l'attitude et la tendance du sujet du verbe envers quelque chose. Un exemple tel que Ils sont prêts à partir nous montre que le sujet est sur le point de s'en aller, tandis qu'un cas comme J'ai toujours été indifférent à l'argent a pour effet de montrer l'attitude du sujet envers quelque chose.

De même: chercher à plaire, consentir à parler. Ici ce n'est pas le cas d'un adjectif suivi de la préposition à, mais d'un verbe suivi de la préposition à. L'idée en est cependant de même: l'intention du sujet envers quelque chose.

(d) Extension de l'activité:

La préposition à s'emploie dans la langue moderne avec quelques verbes pour marquer l'extension de l'activité du verbe, tout en gardant l'idée d'une approche, d'un point d'arrivée, etc. Ainsi s'explique Cette mesure s'étend à tout le monde. Le verbe s'étendre a pour effet de montrer l'extension du mouvement, et la préposition à signifie la direction et la limite du mouvement, ou plus précisément, le but que l'on prévoit.

De même: satisfaire aux exigences, s'appliquer bien à la situation.

(c) Quelques cas spéciaux:

Il y a en français un groupe de verbes qui, à première vue pour un anglophone, semble exiger la préposition de, mais avec ces verbes le français emploie, bien au contraire, la préposition à.¹ Soit les exemples: cache quelque chose à quelqu'un, vole quelque chose à quelqu'un, emprunte quelque chose à quelqu'un, arrache quelque chose à quelqu'un, extorque quelque chose à quelqu'un, prend quelque chose à quelqu'un², achète quelque chose à quelqu'un.

Il semble cependant qu'une explication fondée sur le postulat que nous avons déjà avancé pour le mouvement représenté par la préposition à puisse situer notre problème. (Nous tenons compte également du fait que le à sert à marquer le complément indirect du verbe, mais notre analyse est destinée à expliquer pourquoi le français exige la préposition à et non pas la préposition de qu'attend un anglophone.)

Si l'on examinait l'emploi de cache quelque chose à quelqu'un, on pourrait remarquer que le à y est pour

¹Pour le contraire, voir plus bas, p. 103, n. 1.

²La différence entre Je prends le mouchoir dans ma poche, et Je prends le sifflet à l'élève fait voir que le dans met en relief que j'empoigne le mouchoir, mais le à signifie que j'accapare le sifflet qui appartient à l'élève.

indiquer la personne à qui l'on fait quelque chose (cacher l'objet). C'est dire que le à marque le mouvement directionnel qui va du sujet du verbe cacher au complément indirect (quelqu'un) qui, de sa part, est le terminus ad quem du mouvement. Nous avons lieu de croire que les autres exemples peuvent s'expliquer de la même façon: on fait quelque chose à quelqu'un - une relation de complément indirect.

.

Pour illustrer la première phase du tenseur binaire radical attribuée au système des prépositions à et de, on peut avoir sans aucun doute recours à beaucoup plus d'exemples que nous n'en avons cité. Pourtant nous espérons avoir fait quelques observations sur ce petit mot grammatical. Nous nous rendons compte que nous n'avons que touché légèrement à cette question délicate, et qu'il reste beaucoup à exposer et à découvrir en ce qui concerne ce problème.

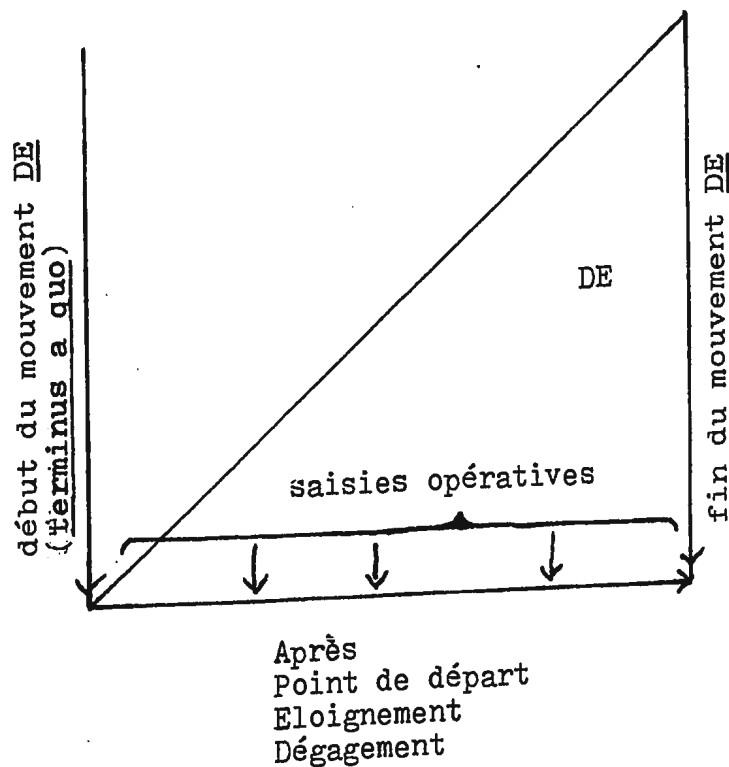
En guise de conclusion, il nous paraît que la préposition à, dans la première phase du tenseur binaire radical, marque la destination à atteindre, ou bien qu'elle attire l'attention sur un mouvement d'approche d'une destination, d'un but. Quoique les emplois de discours

soient assez nombreux, il semble que l'on puisse conclure qu'ils marquent tous un mouvement d'approche.

Abordons maintenant l'analyse de la seconde phase du tenseur binaire radical, en ayant recours à une étude des exemples de la préposition de.

III - La préposition de et la seconde phase du tenseur binaire radical

Le but de cette section est d'examiner quelques exemples de la préposition de qui nous semblent occuper la seconde phase du tenseur binaire radical (mouvement d'efférence). La figure qui suit nous permet de jeter un coup d'oeil sur ce phénomène :



Cette figure représente (a) le mouvement DE, seconde phase du système binaire à/de, (b) par les grandes lignes verticales, les limites de ce mouvement et, par les petites lignes

verticales, les saisies opératives du mouvement DE, et
 (c) par la ligne horizontale, la direction du mouvement.
 En effet, le mouvement représenté par de constitue un
 élargissement d'un mouvement ou bien un mouvement qui
 s'éloigne de l'origine. Ainsi Gougenheim peut énoncer que :

. . . Une grande partie des emplois de
de se groupent autour de l'idée d'origine,
 de provenance, d'éloignement: venir de Paris,
sortir de la maison, partir de la gare,
dériver d'un nom, s'éloigner de la ville.¹

Vachon-Spilka, de sa part, souligne les "variations
 sémantiques" marquées par de lorsqu'elle dit que :

Il [de] marque un grand nombre
 de rapports: rapport vectoriel, D'où
venez-vous?, rapport de provenance,
De qui est ce livre?, d'appartenance,
le livre de Pierre, de destination,
l'amour de la patrie, etc. Malgré ces
 variations sémantiques qui ne sont pas
 une des moindres difficultés du français,
 il conserve toujours la même valeur
 grammaticale et se classe parmi les
 autres morphèmes₂ de subordination à
pour, par, etc.

Nous croyons utile de catégoriser les emplois de la
 préposition de que nous avons choisis de la façon suivante:

(a) de indiquant la source (l'origine), (b) de comme

¹Gougenheim 1959.14-15.

²Vachon-Spilka 1960.117.

inverseur d'extension, (c) quelques cas spéciaux, et (d) de/ régime direct.¹

(a) de indiquant la source (l'origine):

Considérons d'abord le cas de deux noms reliés par la préposition de. Soit les exemples: l'eau de source, le lait de vache. Il nous semble que la préposition dans ces deux exemples marque l'origine de l'eau et du lait, et que sa valeur est d'attirer l'attention sur le fait d'un mouvement de provenance d'une source (sans faire aucun jeu de mots). En effet, c'est la source qui détermine la qualité de l'eau; c'est l'eau que l'on trouve dans une source et non pas dans un puits. N'en est-il pas encore ainsi de le lait de vache? C'est une vache qui nous donne le lait et non pas une chèvre par exemple.

De même: le bruit de ma fenêtre, le train de Paris².

¹Les catégories (a), (c) et (d), dont la plupart des exemples se trouvent dans Vachon-Spilka 1960.117-118, sont les nôtres, et la catégorie (b) est empruntée à Guillaume 1964.175-180.250.

²En français moderne le train de Paris peut tantôt arriver de, tantôt se diriger vers Paris. Mais ici nous voulons attirer l'attention sur le premier aspect. Pourtant nous nous rendons compte que l'on dit pour être précis le train à destination de Paris et le train en provenance de Paris.

Si nous examinons les locutions dont le premier élément est un nom et le second un infinitif, nous remarquons, semble-t-il, qu'elles sont semblables aux exemples qui précèdent, car l'infinitif est très proche du nom pur. L'infinitif, représentation du temps qui n'est pas entré suffisamment dans la chronogénèse¹, n'est pas énormément différent d'un nom. Alors, il nous semble que les raisons alléguées en faveur de ces exemples s'appliquent à ceux qui suivent. Soit les exemples: le désir de plaire, l'habitude de fumer; plaire est la source du désir, et fumer représente la source de l'habitude.

En plus, considérons une série d'expressions qui se composent d'un adjectif relié à son nom par de. Le premier élément est un adjectif parce qu'il est caractérisé par les marques catégorielles du genre et du nombre. Exemples: (une personne) morte de fatigue, (ils sont) fous de joie. Il apparaît que chaque exemple tienne du fait que c'est le nom (fatigue, joie) qui est la source (la cause) des conditions ou physiques ou mentales de la personne à un moment donné du temps et que le de, de sa part, a pour

¹Ce terme désigne chez Guillaume la genèse de la représentation mentale du temps sous formes d'espace. Cette représentation se résout en trois moments (modes) caractéristiques: infinitif, subjonctif, indicatif.

valeur de montrer la relation entre la source et son effet (résultat).

De même: (il est) canadien de naissance, (il est) couvert de boue, (le verre est) rempli d'eau, (elle est) douée d'intelligence.

Une autre série se compose de quelques locutions à deux termes dont le second est relié au premier par de; le premier élément étant un verbe, y compris le pronom de conjugaison, et le second étant un nom. Soit les exemples: Je cite de mémoire, Elle hérite d'une fortune. En premier lieu, c'est la mémoire qui me permet de citer; et, en second lieu, c'est la fortune dont elle est le légataire. La préposition de a pour valeur, paraît-il, de déterminer d'où viennent respectivement la citation et l'héritage.

Voici d'autres exemples: nous mourons de faim, je souffre de froid, elle tremble de peur, il agit de bon gré, ils obéissent de force, il se plaint de son sort, il proteste de son innocence, elle profite de l'occasion.

A part ces exemples, il existe des cas où le sens du verbe est tel que la préposition de s'accommode bien à marquer l'idée d'origine (de source). C'est dire que le de dans ces cas a pour effet de montrer la direction du mouvement à partir de sa source. Exemples: ils sortent de

la maison, ils viennent de Paris.

La ressemblance entre tous ces exemples est aisément remarquable. Bien que chaque groupe se compose de différents éléments reliés par de, il semble que le de se trouve dans tout cas pour marquer la relation entre la source (la cause) et son effet (résultat).

(b) de comme inverseur d'extension:

Les cas dont nous avons traité plus haut nous semblent être une analyse de la préposition de proprement dite, mais, d'après Guillaume, il existe une catégorie de ce mot grammatical qui dépasse les limites de la préposition pure et qui assume une nouvelle fonction.¹ L'emploi le plus courant de de comme inverseur d'extension se trouve dans l'article partitif: du, de la, des.²

De son côté, Guillaume affirme que l'article partitif comporte une association de l'article défini le et de la préposition de qui, à l'instant de sa liaison avec l'article le, quitte son système propre pour s'allier à

¹A ce sujet, voir Guillaume 1964.166-183.

²Cf. "Il existe la préposition de et l'inverseur d'extension de. Dans l'article partitif du (de + le) on a affaire à l'inverseur (le généralisateur, inversé par de, donnant l'effet de sens du "partitif" ou extracteur ou particularisateur) . . . En conséquence, il y a incompatibilité entre de préposition et de inverseur: . . . " Pottier 1962.162.

celui de l'article. C'est en ce cas qu'elle joue le rôle d'inverseur d'extension.¹ En d'autres termes, la préposition de décatégorisée freine et immobilise le mouvement extensif exprimé par l'article le, car cet article représente un mouvement à partir de l'infiniment petit (du singulier) jusqu'à l'infiniment grand (à l'universel). Voici ce que dit Guillaume à ce propos :

. . . Au fur et à mesure qu'elle quitte son propre système pour entrer dans celui bien différent de l'article, la préposition de perd de plus en plus son caractère fonctionnel et devient . . . le signe d'un mouvement récessif, ou si l'on veut inversif, qui a pour effet d'empêcher l'extension indiquée par l'article le . . . C'est afin d'éviter la totalité d'extension dans le champ d'extension considéré, émanant du contexte, que la pensée a construit les articles partitifs dont le propre est d'opposer constitutivement à l'expression indiquée par l'article le une inversion lui faisant échec, qui, en la compensant, l'immobilise, avant qu'elle n'ait atteint sa plénitude. Sous ces trois formes, du, de la, des, l'article partitif est essentiellement porteur d'une compensation finalement obtenue de la tension 2 et du mouvement récessif introduit en elle par la préposition de, devenue dans le système de l'article qui se l'incorpore un inverseur, ceci conformément, la

¹Voir Guillaume 1964.175-180.

remarque vaut d'être faite, à sa valeur propre consistant à changer le sens du mouvement directionnel impliqué par la préposition à.¹

Pour bien comprendre l'idée d'inverseur d'extension, il faut imaginer que la préposition de, en quittant son système propre, passe de l'état de préposition à celui d'inverseur d'extension. Dans ce mouvement, on a affaire à trois moments caractéristiques: d'abord, à une préposition n'ayant rien abandonné de sa valeur propre, ensuite, à une préposition plus ou moins convertie en inverseur d'extension (un mot grammatical qui n'est totalement ni préposition ni inverseur d'extension), et enfin, à un état où la préposition est un inverseur d'extension. Guillaume nomme respectivement ces trois étapes la préposition de, l'inverseur incomplet (imparfait), et l'inverseur complet (parfait).²

Quant à l'article partitif, Guillaume constate qu'il a la propriété de ne pouvoir être formé que si de est

¹Guillaume 1964.176.

²Guillaume 1964.177-178. Voir aussi la figure, p. 102, plus bas.

l'inverseur complet.¹ Il en est ainsi dans: il boit du lait en face de le lait est un liquide. Le lait dans le second cas s'étend sans limitation à tout ce que le mot lait peut embrasser (d'où vient l'article le), tandis que du lait du premier cas signifie qu'il s'agit d'une partie d'une totalité. Alors, l'inverseur de limite et immobilise l'extensivité du mouvement impliqué par l'article le. Il en est encore dans: boire du bon vin où bon vin est devenu unité générique, (ce qui exige l'emploi de l'article défini le), et où de est inverseur complet. Pourtant dans l'expression boire de bons vins, l'adjectif qui précède le substantif lui attribue une action limitative (les vins qui sont bons), l'article le (générique) n'est plus apte et de n'est qu'un inverseur incomplet. On remarque que l'inverseur du mouvement extensif dont l'adjectif prend sur lui une part, dispense l'inverseur de de remplir tout seul la fonction de limitation. Dans ce cas, le de n'est pas un inverseur complet mais un inverseur incomplet.

¹Cf. "De est étroitement intégré dans le système de l'article. Il y est inverseur du mouvement d'extension (du singulier à l'universel) signifié par l'article le, la, les. Celui-ci, de lui-même, mène à la quantité croissante non finie: le vin, la bonté, les humains. De suspend ce mouvement dans son cours, et le résultat est l'expression de la quantité finie. C'est le "partitif": du vin, de la bonté, des humains. Là, de n'est plus préposition, il est décatégorisé." Moignet 1960.116.

Il en va de même de la négation il ne boit pas d'eau où d'eau ne représente pas une entité concrète, mais une entité abstraite. Le fait que l'eau ne peut être mesurée marque que l'extensivité impliquée par l'article défini n'entre pas en cause et que la préposition de plus ou moins convertie en inverseur d'extension ne se combine pas à l'article défini. En ce cas, le de a donc pour effet de marquer un inverseur incomplet.

Le mot grammatical de a en même temps la valeur d'une préposition et d'un inverseur d'extension incomplet dans les expressions beaucoup de, assez de, combien de, etc. C'est dire que le de n'a pas fait un abandon total de son caractère originel de préposition. Beaucoup de, assez de, etc., limitent l'extensivité du substantif qui les suit de sorte que le de ne peut représenter un inverseur complet, car, comme l'adjectif dans de bons vins, l'adverbe de quantité a déjà limité l'extensivité du substantif. Alors, le de, dans ces cas, est plus ou moins converti en inverseur d'extension.

Pourtant il y a ceux qui insistent que le de, dans ces cas, est une préposition pure et simple, car, à leur avis, l'article partitif est toujours supprimé après

beaucoup de, etc. A l'appui, ils citent les exemples tels que couvert de boue/couvert de la boue qu'il avait renversée, beaucoup de lait/beaucoup du lait qu'il avait bu. En leur répondant, nous remarquons que Guillaume ne nie pas que c'est une préposition, mais il voit le de comme inverseur incomplet.

Par ailleurs, on peut remarquer qu'il n'en est pas de même dans beaucoup des livres que j'ai lus. Le des suppose une combinaison de la préposition de et de l'article extensif et relatif à une totalité: les. Il n'y a rien de partitif dans un tel exemple car la pensée ne quitte une totalité que pour en créer une autre. Voici d'autres exemples: la plupart des gens, bien des gens.

Il nous faut maintenant examiner le de qui se trouve devant le substantif et l'adjectif comme qualificatifs et devant l'infinitif comme prédicat.

Dans un drôle de bonhomme¹, le substantif bonhomme a pour effet de remplir la fonction de qualification. Pourtant le substantif, par sa définition, est inapte à la qualification, qui est le rôle de la partie de langue nommée adjectif. Ceci tient du fait que le substantif possède une incidence interne.² Il ne peut se dire que

¹A ce sujet, voir Imbs 1956.147-166.

²Voir plus haut, p. 24.

de ce qu'il signifie. En d'autres termes, un substantif est normalement incapable d'être incident à un autre substantif. Ici s'impose "un refus de langue"¹, mais, pour lever cette impossibilité, on a recours à l'inverseur de. A vrai dire, le de permet à un refus de langue d'être accepté en discours puisqu'il relie les deux substantifs et permet au second la fonction de qualification. Cet inverseur annule ce qui serait autrement une impossibilité, et, en même temps, il permet au substantif bonhomme de ne pas être décatégorisé et de rester substantif tout en fonctionnant comme l'adjectif sans s'adjectiver. Le sens de cette expression est le bonhomme qui est drôle.

Voici ce que dit Moignet à ce propos.

Le substantif est en soi inapte à la fonction de qualification, qui est dévolue à la partie du discours nommée adjectif. Il fait appel à la préposition de pour annuler ce refus, dans le tour: ce fripon de valet, quel amour d'enfant. Elle ne se borne pas à inverser l'ordre: déterminé-déterminant qui tend à prévaloir en français; elle a surtout pour effet de permettre au déterminant de n'être pas décatégorisé et de rester substantif. En effet, sans l'opération d'inversion le substantif s'adjectivise et ne fait plus allusion qu'à une quantité déterminée. En restant

¹A ce sujet, voir Moignet 1960.115.

substantif, au contraire, par refus à l'adjectivation, le déterminant signifie qu'il s'identifie au déterminé . . . Là encore, le mécanisme d'inversion est mis au service de l'expressivité.¹

C'est pourquoi un substantif, sans passer en dehors des limites d'un substantif, peut fonctionner comme adjectif en discours, et, en même temps, il garde son identité nominale.

De même: cet imbécile d'enfant, quelle drôle d'idée, brun de peau, large de 3 mètres, le garçon de café, une couronne d'or, une robe de soie, un salaire de base,

Il est impossible d'employer un adjectif pour qualifier un pronom, tout comme il est impossible de se servir d'un nom pour qualifier un nom. Pour rendre possible ce genre de qualification on a recours à l'inverseur de. Soit les exemples: quelque chose de beau, rien de neuf.

Un problème semblable se pose quand l'infinitif joue le rôle de prédicat dans la phrase. Il est également incapable d'être incident à un support nominal (son sujet), car, comme le fait le substantif, l'infinitif se caractérise par une incidence interne; il assigne ce qu'il désigne. En effet, l'infinitif est très proche du substantif car il

¹Moignet 1960.116.

est représentation du verbe à peine engagé en chronogénèse.¹
 C'est pour cette raison que Sa mère approuver . . . n'est pas une phrase en français. Pour permettre à l'infinitif de remplir la fonction de prédicat sans entrer totalement dans la chronogénèse, et sans se décatégoriser, on a recours à l'inverseur de. Ainsi Guillaume peut constater que:

. . . Dans la catégorie du verbe une forme toutefois a, comme le substantif, une incidence interne: c'est l'infinitif, lequel ne se peut se dire que de ce qu'il signifie. De là l'impossibilité de former une phrase composée d'un sujet et d'un infinitif. Pierre pleurer n'est pas une phrase possible en français. Ce n'est que précédé de la préposition de et porté par cette préposition dans le plan d'expressivité que l'infinitif français peut remplir à l'endroit d'un sujet la fonction de prédicat. Exemple: Et Pierre de pleurer.²

et Moignet, à son tour, peut affirmer que:

C'est une loi de l'infinitif français de refuser l'incidence à un support nominal: seul dans le verbe, l'infinitif - encore très proche du substantif, comme représentation du verbe à peine engagé en chronogénèse - ne peut être rapporté comme prédicat à un sujet . . . Cependant l'interdiction peut être levée en discours à des fins d'expressivité, et l'agent obligé de cette levée d'interdit est l'inverseur de.³

¹Voir plus haut, p. 90, n. 1.

²Guillaume 1964.251.

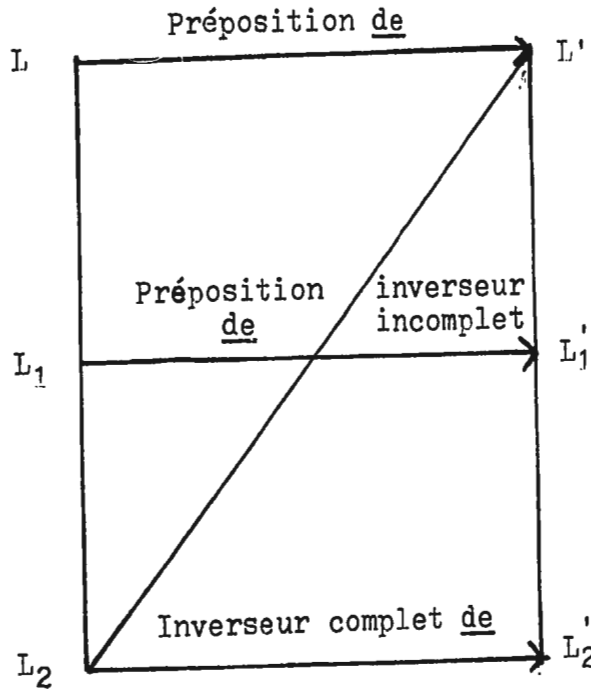
³Moignet 1960.115-116.

Ce fait semble expliquer ce que les grammairiens appellent "les infinitifs historiques" tels que Et grenouilles de se plaindre/Et Jupin de leur dire . . . (La Fontaine, Faibles, III, 4), et Et son collègue anglais d'approuver . . . (L. Taillon, "Diversité de langues et bilinguisme", L'Atelier Montréal, 3e éd., 1967, p. 65.), où l'infinitif, sans être décatégorisé, peut marquer sa dépendance au sujet nominal. De plus, nous semble-t-il, le de sert à marquer l'infinitif comme un agent actif et donne à l'infinitif un sujet sous-entendu.

Il nous semble que ces emplois du "mot grammatical" de servent d'exemple à un inverseur incomplet, car, d'après Guillaume, l'article partitif est le seul inverseur complet (parfait): c'est la combinaison de la préposition de et de l'article défini qui constitue l'inverseur complet.

La figure suivante représente le mouvement qui va de la préposition de proprement dite à l'inverseur incomplet et complet.¹

¹Figure adaptée de Guillaume 1964.179.



Légende:

LL' = les limites de la préposition de proprement dite,
 L_1L_1' = les limites de la préposition plus ou moins convertie
 en inverseur d'extension, L_2L_2' = les limites de l'inverseur
de complet. La figure, en sa totalité, représente le passage
 de l'état de la préposition à celui d'inverseur d'extension
 complet. De plus, la figure nous montre la subductivité
 de la préposition de dans la langue française. C'est dire
 que la valeur de la préposition se perd de plus en plus
 de concert avec l'extensivité de son emploi.

(c) Quelques cas spéciaux:

Les verbes s'éloigner de, se débarrasser de, s'apparentent
 bien, semble-t-il, à l'idée d'éloignement, car ces verbes,

y compris le de, font entendre que le sujet est en train de quitter un endroit ou une personne. Il existe cependant des verbes en français moderne qui, à première vue pour un anglophone, semblent exiger logiquement la préposition à, mais l'usage courant se sert au contraire de la préposition de.¹ Soit les exemples: s'approcher de Paris, s'occuper de quelque chose/quelqu'un, se charger de quelque chose/quelqu'un, se souvenir de quelque chose/quelqu'un, rire de quelqu'un/quelque chose.

Considérons chaque exemple à son tour.

Je m'approche de Paris paraît impliquer un mouvement d'approche d'une limite du sujet vers Paris et faire ressortir aussi la distance qui existe actuellement entre le sujet et Paris. Paris est la cible du sujet, mais on tient compte de l'endroit d'où il vient pour arriver à sa destination (Paris). En outre, c'est l'équivalent de Je suis près de la porte dans lequel le de signale que la position où l'on se trouve est à une certaine distance de la porte; le point de départ pour arriver où l'on est à présent. Paris figure donc comme le point à atteindre, mais chaque pas que l'on fait dans la direction de Paris

¹Voir plus haut, p. 84, n. 1.

marque une certaine distance du sujet de Paris.

Je m'occupe de mon travail montre que le travail est le point de départ du souci du sujet. Ce phénomène n'indique cependant que le sujet a déjà terminé le travail, mais il met en relief le fait que le sujet est à une certaine distance de la fin du travail. Le de semble donc signifier que le travail est la source de l'activité de Je m'occupe.

Elle se souvient de son mari. Dans cet exemple, le de renvoie à la source de ses souvenirs, son mari. Autrement dit, son mari est le point de départ de ses réflexions.

Ils rient de leur professeur (de sa façon de parler), à notre avis, montre qu'ils font de leur professeur l'objet de leur rire. En d'autres termes, leur rire découle du comportement (du parler) de leur professeur, et le de a pour valeur de marquer la source de leur rire: leur professeur.

(d) de/régime direct:

Du groupe des verbes exprimant à première vue pour un anglophone une contradiction, nous passons à un groupe de verbes consacré à l'alternance de/régime direct. A cet égard, considérons individuellement les exemples abuser de quelqu'un/abuser quelqu'un, changer de robe/changer une robe.

Abuser de quelqu'un/abuser quelqu'un. Dans le second syntagme, il s'agit de tromper quelqu'un. Dans le

premier syntagme, on profite sans aucune discrétion de la crédulité d'un autre. A cet égard, la crédulité est la faiblesse dont on profite pour exécuter son plan d'action. Le régime direct marque l'objet de l'abus et la construction avec de indique la source de l'abus.

Changer de robe/changer une robe se différencient comme suit: Si une femme affirme qu'elle a changé de robe, c'est qu'elle a remplacé sa robe par une autre. Si elle dit qu'elle a changé une robe, elle signifie qu'elle a fait des modifications à la robe. Dans le premier exemple, le de semble avoir pour valeur de marquer la source du changement, tandis que, dans le second cas, la robe se trouve être l'objet du changement et non pas la source du changement. Il s'agit, en premier lieu, d'un verbe intransitif puisqu'il n'y a rien qui subisse un changement, et, en second lieu, d'un verbe transitif, ce qui est démontré par le fait que la robe subit un changement.

Il va sans dire que ces deux exemples font ressortir le fait que l'intervention de la préposition de s'accompagne d'un changement de sens du verbe. En effet, les raisons que nous avons alléguées en faveur de la fonction de la préposition de en face du régime direct semblent indiquer que les verbes transitifs marquent l'objet de l'activité tandis que les verbes intransitifs montrent la source de l'activité et, en même temps, marquent les résultats obtenus.

D'une part, on est donc amené à conclure que la préposition de pure et simple a pour effet, tout en représentant la seconde phase du tenseur binaire radical (mouvement d'efférence) du système des prépositions à et de, de signifier tout simplement un mouvement directionnel qui s'éloigne d'un point de départ (d'une source). D'autre part, les exemples de de comme inverseur complet ou plus ou moins complet apparaissent représenter également un mouvement d'éloignement (d'inversion) même si le mouvement, lui-même, est plus abstrait que celui dans la préposition pure et simple. Bien que l'article partitif soit une combinaison de la préposition de et de l'article défini le, on peut remarquer que la limitation de cet article laisse entendre un mouvement d'extraction à partir d'une plus grande quantité pour en obtenir une autre moins grande, et que le rôle de l'inverseur de dans ce cas est semblable à celui de la préposition de pure et simple de sorte qu'il est l'inverseur du mouvement impliqué par la préposition à. Et dans les cas du substantif et de l'infinitif comme qualificatifs, il apparaît que le mouvement d'inversion inhérent dans de (inverseur) permette la fonction de qualification sans décatégoriser le substantif et l'infinitif; l'inverseur de a pour valeur de permettre un

"refus de langue" (il en est ainsi pour l'adjectif qui qualifie un pronom).

En fin de compte, il semble que dans tous les exemples cités le de, en tout état de cause, ait pour valeur d'inverser le mouvement impliqué par la préposition à, même en tant que préposition.

CONCLUSION

Le moment est venu de conclure cette brève étude dans laquelle nous nous sommes efforcé d'examiner le système des prépositions à et de en français moderne. Mais avant de pouvoir aborder ce problème, cette étude nous a amené à considérer quelques aspects du langage d'un point de vue guillaumien.

Dans les trois premiers chapitres, nous avons tenté d'attirer l'attention sur ce qui, selon Guillaume, est l'objet le plus important d'une analyse linguistique. Il nous a fallu de même adopter quelques-uns de ses points de vue pour arriver à donner une solution satisfaisante à nombre de problèmes posés du langage en général et pour les parties de langue en particulier. En bref, nous avons essayé de souligner les différents aspects de la langue et du discours. Notre tâche était donc de déterminer les facteurs de langue qui conditionnent les emplois du mot en discours surtout pour ce qui est des prépositions qui ont fait le sujet de notre étude.

Le dernier chapitre fut consacré à établir le système des prépositions à et de en langue, système qui conditionne et même contrôle les emplois variés et momentanés

du discours. A cet égard, il nous a semblé que le système des prépositions à et de se résout en un double mouvement d'afférence-efférence, à savoir un système structural binaire.

En principe, il nous a paru que le à a pour but de représenter un mouvement d'approche d'une limite et le de exprime un mouvement d'éloignement d'une limite. Tout exemple que nous avons examiné nous a semblé posséder la représentation soit d'un mouvement d'approche, soit d'un mouvement d'éloignement. En tout état de cause, la préposition de a pour valeur d'inverser le mouvement impliqué par la préposition à. Voilà le système binaire proprement dit de ces deux prépositions.

Pourtant nous ne prétendons pas avoir résolu définitivement le problème. Notre étude ne se veut pas exhaustive mais voudrait ébaucher les grandes lignes du problème. Il reste à d'autres chercheurs à traiter plus avant le problème. Les prépositions à et de, en effet, exigent plus que le coup d'oeil que la présente étude a pu leur accorder.

BIBLIOGRAPHIE

Liste des auteurs et des ouvrages cités dans la présente étude ou qui ont contribué à sa formation.

- Bally, Charles. 1965. Linguistique générale et linguistique française. Francke, Berne.
- Bidois, Charles et Robert. 1968. Syntaxe du français moderne. Picard, Paris.
- de Boer, Cornélius. 1926. Essai sur la syntaxe moderne de la préposition en français et en italien. Champion, Paris.
- . 1933. Introduction à l'étude de la syntaxe du français. Droz, Paris.
- Brøndal, Viggo. 1936. Le Français, langue abstraite. Traduction française par Pierre Naert, Munksgaard, Copenhague.
- . 1939. "L'Originalité des prépositions du français moderne". Mélanges de linguistique offerts à Charles Bally. Corg et Cie., S. A., Genève, pp. 337-344.
- . 1943. Essai de linguistique générale. Traduction française par Pierre Naert, Munksgaard, Copenhague.
- . 1948. Les Parties du discours. Traduction française par Pierre Naert, Munksgaard, Copenhague.
- . 1950. Théorie des prépositions. Traduction française par Pierre Naert, Munksgaard, Copenhague.
- Brunot, Ferdinand. 1965. La Pensée et la langue. Masson et Cie., Paris.
- Damourette, Jacques et Edouard Pichon. 1969. Des mots à la pensée: essai de grammaire de la langue française 1911-1930. t. 3, D'Artrey, Paris.

- Dauzat, Albert. 1947. Le Génie de la langue française. Payot, Paris.
- _____. 1958. Grammaire raisonnée de la langue française. IAC, Lyon.
- Ewert, Alfred. 1947. The French Language. Faber & Faber, London.
- Galichet, Georges. 1950. Essai de grammaire psychologique du français moderne. Presses universitaires de France, Paris.
- _____. 1967. Grammaire structurale du français moderne. Editions Charles Lavauzelle, Paris-Limoges.
- Gallup, John. 1962. "An Approach to the Theory of Declension". La Revue linguistique canadienne, t. 8, no. 1, pp. 26-32.
- _____. 1969. Le verbe français contre Sartre, communication à la Société Savante, section philosophique, Toronto.
- Gougenheim, Georges. 1959. "Y a-t-il des prépositions vides en français?". Le Français moderne, t. 27, no. 1, pp. 1-25.
- _____. 1966. Système grammatical de la langue française. D'Artrey, Paris.
- Grévisse, Maurice. 1961. Le Bon Usage. Duclos et Geuthner, Gembloux (Belgique) et Paris.
- Guillaume, Gustave. 1964. Langage et Science du Langage. Introduction par Roch Valin, Nizet et Les Presses de l'Université Laval, Paris et Québec.
- _____. 1965. Temps et verbe, suivi de l'Architectonique du temps dans les langues classiques. Avant-Propos par Roch Valin, Champion, Paris.
- Hewson, John. 1964. Article and Noun in English: An Essay in Psychomechanical Analysis. Thèse de l'Université Laval.

- Hirtle, Walter H. 1965. "The Science of Language and Gustave Guillaume". Etudes anglaises, no. 18, pp. 139-144.
- _____. 1967. "The Simple and Progressive Forms: An Analytical Approach". Cahiers de linguistique structurale, no. 7, Les Presses de l'Université Laval, Québec.
- Imbs, Paul. 1956. "Remarques sur la fonction épithète en français". Mélanges de linguistique offerts à Albert Dauzat, D'Artrey, Paris, pp. 147-166.
- Jaeggi, Adolphe. 1956. "Le rôle de la préposition et la locution prépositive dans les rapports abstraits en français moderne". Romanica Helvetica, no. 68, pp. 1-81.
- Jespersen, Otto. 1923. Language. Allen and Unwin, London.
- _____. 1924. Philosophy of Grammar. Allen and Unwin, London.
- Larousse. 1964. Grammaire du français contemporain. Larousse, Paris.
- Ljunggren, K. G. 1951. "Towards a Definition of the Concept of Preposition". Studia Linguistica, no. 5, pp. 7-20.
- Moignet, Gérard. 1960. "La Suppléance du verbe en français". Le Français moderne, t. 28, no. 2, pp. 107-124.
- _____. 1961. "L'Adverbe dans la locution verbale. Etude de psychosystématique française". Cahiers de linguistique structurale, no. 5, Les Presses de l'Université Laval, Québec.
- _____. 1964(a). "Gustave Guillaume et la Science du langage". Travaux de linguistique et de littérature, Centre Phil. Lit. rom., t. 2, no. 1, Strasbourg.
- _____. 1964(b). "Gustave Guillaume et la systématique du langage". Les Langues modernes, no. 7, pp. 139-148.

- _____. 1965. Le Pronom personnel français: Essai de psychosystématique historique, Klincksieck, Paris.
- Pottier, Bernard. 1961. "Sur le système des prépositions". Le Français moderne, t. 29, no. 1, pp. 1-6.
- _____. 1962. Systématique des éléments de relation. Klincksieck, Paris.
- Sapir, Edward. 1921. Language. Harcourt, Brace and World Inc., New York.
- de Saussure, Ferdinand. 1965. Cours de linguistique générale. Payot, Paris.
- Sechehaye, Albert. 1950. Essai sur la structure logique de la phrase. Champion, Paris.
- Spang-Hanssen, Ebbe. 1963. Les Prépositions incolores du français moderne. Gads Forlag, Copenhagen.
- Stéfanini, Jean. 1967. "Approche du Guillaumisme". Langages, no. 7, pp. 74-92.
- Vachon-Spilka, Irène. 1960. "Quelques cadres du français moderne". La Revue linguistique canadienne, t. 6, no. 2, pp. 117-123.
- Valin, Roch. 1955. "Petite Introduction à la psychomécanique du langage". Cahiers de linguistique structurale, no. 3, Les Presses de l'Université Laval, Québec.
- _____. 1959. "Qu'est-ce qu'un fait linguistique?". Le Français moderne, t. 27, no. 2, pp. 85-93.
- Vinay, Jean-Paul et Jean Darbelnet. 1966. Stylistique comparée du français et de l'anglais. Didier et Beauchemin, Paris et Montréal.
- Vendryès, Jean. 1921. Le Langage. La Renaissance du livre, Paris.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE	PAGE
PREFACE	iii-vi
I LE LANGAGE: LE POINT DE VUE GUILLAUMIEN	1 - 18
II PARTIES DU DISCOURS / DE LANGUE	19 - 32
III LA PREPOSITION	33 - 48
IV LE SYSTEME DES PREPOSITIONS <u>A</u> ET <u>DE</u>	
Introduction	49 - 51
Le <u>tenseur binaire radical</u>	51 - 55
Les prépositions <u>à</u> et <u>de</u> en langue	55 - 59
Les prépositions <u>à</u> et <u>de</u> en discours	
I - <u>A/de</u> et les deux phases du <u>tenseur binaire radical</u>	59 - 77
II - La préposition <u>à</u> et la première phase du <u>tenseur</u> <u>binaire radical</u>	78 - 86
III - La préposition <u>de</u> et la seconde phase du <u>tenseur</u> <u>binaire radical</u>	87 - 107
CONCLUSION	108 - 109
BIBLIOGRAPHIE	110 - 113
TABLE DES MATIERES	114

